



Parc
naturel
régional
du Doubs Horloger

2022

rapport d'activité



Sommaire

Édito	1
Chiffres clés	2
Carte du territoire	3
Le Parc naturel régional du Doubs Horloger	4
Les missions et défis à relever	5
Le budget 2022	6
La gouvernance du parc	8
L'équipe technique	10
L'évaluation de la Charte du Parc	12
Milieus naturels	14
Agriculture et forêt	18
Urbanisme	23
Architecture	26
Culture et patrimoine	29
Transition énergétique	31
Mobilités	34
Tourisme durable	39
Communication	45
Le réseau des Parcs naturels régionaux	52
Les relations extérieures	54
Les relations avec la Suisse	55
Les actions du Pays Horloger	56

Édito

Ce rapport d'activité retranscrit l'étendue du travail mené par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, depuis sa récente création en septembre 2021. Au fil des pages, vous découvrirez notre ambitieux programme d'action 2022 porté par une équipe, des élus et des partenaires pleinement investis.

Pour répondre à nos engagements, notre équipe s'est renforcée avec le recrutement de 5 agents en charge de l'évaluation, la mobilité, l'architecture et le paysage, le Plan Avenir Montagnes, l'agriculture et la forêt. Dorénavant, 15 agents composent une équipe technique dynamique et pluridisciplinaire aux compétences multiples et transversales.

2022 a également été marqué par l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Moment fort de l'année, la Fête du Parc a réuni plusieurs centaines de personnes, au cours d'une journée conviviale et enrichissante qui nous apporte toute la motivation et l'envie de concevoir, porter et accompagner des projets multipartenaires sur les 94 communes qui composent le territoire du Parc.

Depuis juin, le Parc compte sur son territoire le premier « Site Rivière Sauvage » situé dans le département du Doubs : la Reverotte. Cet affluent principal du Des-soubre fait désormais partie des 33 rivières françaises qui bénéficient de ce rare et prestigieux label qui ne concerne que 1% des rivières françaises.



Mais ce n'est pas tout ! Car en 2022, c'est une trentaine d'actions qui ont été lancées sur le territoire du Parc. Plus de 3000 arbres ont été plantés, de multiples communes ont repensé leur éclairage public vers une réduction de la pollution lumineuse, le diagnostic du Plan Doux Horloger pour le développement de pistes cyclables arrive à son terme... et de nombreuses autres actions sont à découvrir dans ce rapport.

Je salue l'ensemble des acteurs pour leurs contributions qui ont permis d'inscrire un programme d'action dans la durée pour notre territoire d'exception. La Charte qui en est le fil conducteur est l'affaire de tous ! Collectivités, associations, partenaires, habitants... nous avons tous un rôle à jouer dans les transitions écologiques et énergétiques et dans la défense de nos patrimoines, nous vous attendons nombreux dans nos manifestations, commissions et groupes de travail.

Vous pouvez compter sur mon engagement, celui des élus du territoire et de l'équipe du Parc.

Denis Leroux,
Président du Parc naturel régional du Doubs Horloger

chiffres clés



57^{ème}

Parc naturel régional



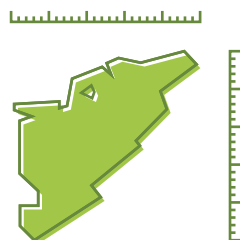
4^{ème}

Parc naturel régional
de Bourgogne-Franche-Comté



94

communes
adhérentes



superficie

103 918

hectares



population

58 668

habitants



50

monuments
historiques



29

sites naturels
inscrits et classés



1

Label rivière sauvage :
la Reverotte



3

Cités de Caractère
de Bourgogne Franche-Comté



Natura 2000

16 563

ha



4 IGP

Porc de Franche-Comté,
Saucisse de Morteau,
Emmental français Est central,
Vin de Franche-Comté



3 AOP

Morbier
Mont d'or
Comté



1 AOC

Bois du Jura

DOUBS

SUISSE

-  Communes du Parc naturel régional du Doubs Horloger
-  Périmètre des communes
-  Périmètre des communautés de communes
-  Périmètre du département du Doubs
-  Périmètre du Parc naturel du Doubs Suisse

0 2,5 5 km



Carte du territoire

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger

Officiellement classé par décret le 4 septembre 2021, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est par définition, un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour la qualité de son patrimoine naturel et culturel mais à l'équilibre fragile.

Ce territoire réunit 94 communes réparties sur cinq espaces caractérisés par leur relief : les Vallées du Doubs et du Dessoubre, le Val de Morteau, les premiers plateaux de Sancey-Belleherbe et du Val de Vennes, ainsi que les plateaux de Maîche et du Russey.

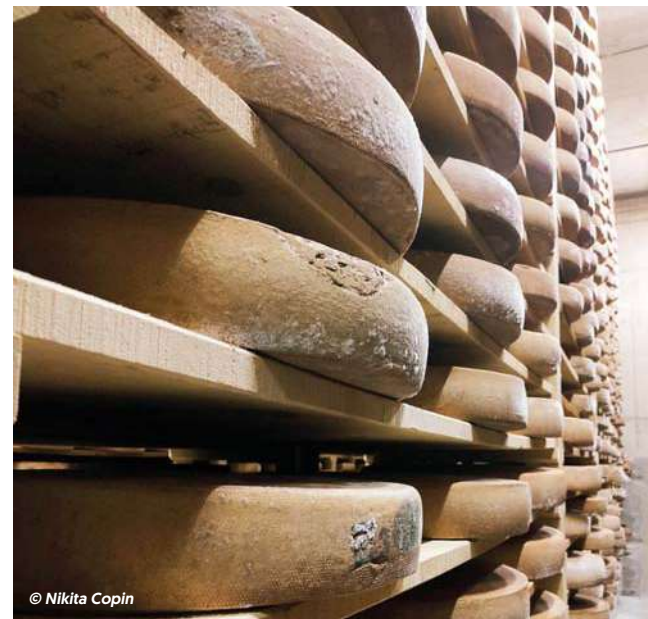
Le Parc naturel régional du Doubs Horloger jouit d'une impressionnante variété de paysages sculptés par le temps et façonnés par l'Homme. Le territoire est structuré autour de deux rivières, le Doubs, dont il

partage une partie de son linéaire avec la Suisse, et le Dessoubre. De plus, un climat de type montagnard se conjugue à une géographie très hétérogène [monts, plateaux, gorges] où s'épanouie une végétation indigène parfois très spécialisée. Prairies naturelles, tourbières, complexes de dolines, forêts et paysages agro-pastoraux... sont autant de milieux offrant une richesse floristique et faunistique remarquable.

Berceau de la vache montbéliarde et du cheval Comtois, le caractère agricole de la région permet la production de spécialités phares et reconnues tels que le Comté, le Mont d'Or et la saucisse de Morteau. Outre le développement de nombreux métiers de transformation du bois, du cuir et du métal, le territoire constitue l'un des pôles d'activité majeur de l'horlogerie de l'Arc jurassien.

En décembre 2020, la reconnaissance est telle que l'UNESCO inscrit les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les spécificités et la qualité du territoire du Doubs Horloger tiennent pour beaucoup de ce subtil équilibre entre l'Homme et son environnement. Comme tout équilibre, il est fragile et doit faire face à de nombreuses menaces, telles que la pression foncière, l'intensification des pratiques économiques et la montée de périls climatiques.



Les missions et défis à relever

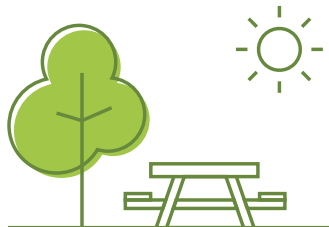
Les missions

Le PNR du Doubs Horloger a pour vocation de protéger et de valoriser durablement ses ressources, à travers 5 missions fondamentales définies par le Code de l'Environnement [article R333-1] :



1.

La protection et la gestion
du patrimoine naturel,
culturel et paysager



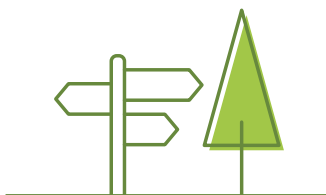
2.

L'aménagement
du territoire



3.

Le développement
économique, social
et culturel



4.

L'accueil, l'éducation
et l'information
du public



5.

L'expérimentation
et l'innovation

Les défis à relever

En s'engageant avec ses partenaires, le Parc naturel régional du Doubs Horloger mobilise les acteurs autour d'une stratégie territoriale, matérialisée par son document fondateur : la Charte. Approuvée par l'ensemble de ses membres, elle fixe les orientations et les objectifs à atteindre pour une durée de 15 ans, tout en assurant la cohérence et la coordination d'actions coconstruites.

La Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger a permis d'identifier 4 grands défis pour le territoire :

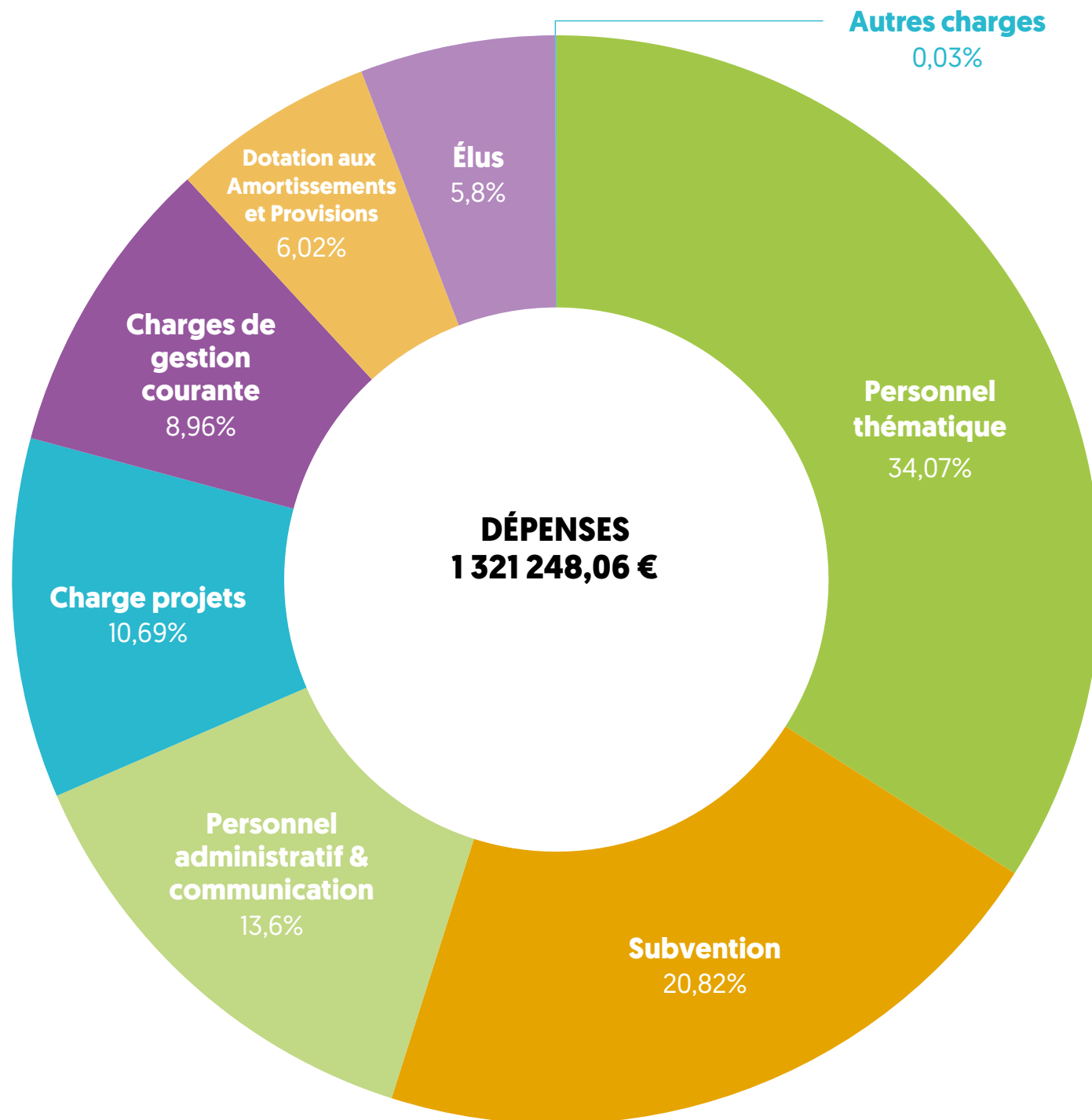
- **Défi 1 : Diminuer les pressions sur l'environnement, les ressources naturelles et les paysages liées au développement du territoire**
- **Défi 2 : Renforcer la connaissance et de la mise en valeur du patrimoine**
- **Défi 3 : Maintenir le « vivre ensemble » du territoire et un dynamisme économique durable**
- **Défi 4 : Fédérer les acteurs autour du projet de PNR**

Le budget 2022

Le budget du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Doubs Horloger est alimenté par les cotisations statutaires de ses membres : la Région, le Département, les Communautés de communes et les communes à hauteur de 1 157 673,75 € auxquelles s'ajoute la dotation annuelle de l'État.

Dans ces recettes statutaires, 424 946,25 € sont dédiés au SCoT¹ du Pays Horloger ainsi qu'au pays [ex PETR² du Pays horloger]. À ce titre, le syndicat reverse une subvention de 275 135,84 € à l'Office de tourisme du Pays horloger pour l'exercice de l'animation touristique du territoire.

Des recettes complémentaires proviennent des subventions perçues dans le cadre de programmes d'action. Les principaux financeurs de ces opérations pour l'année 2022 sont l'État et ses agences (ANCT³, ARS⁴, ADEME⁵), la Région et le Département.



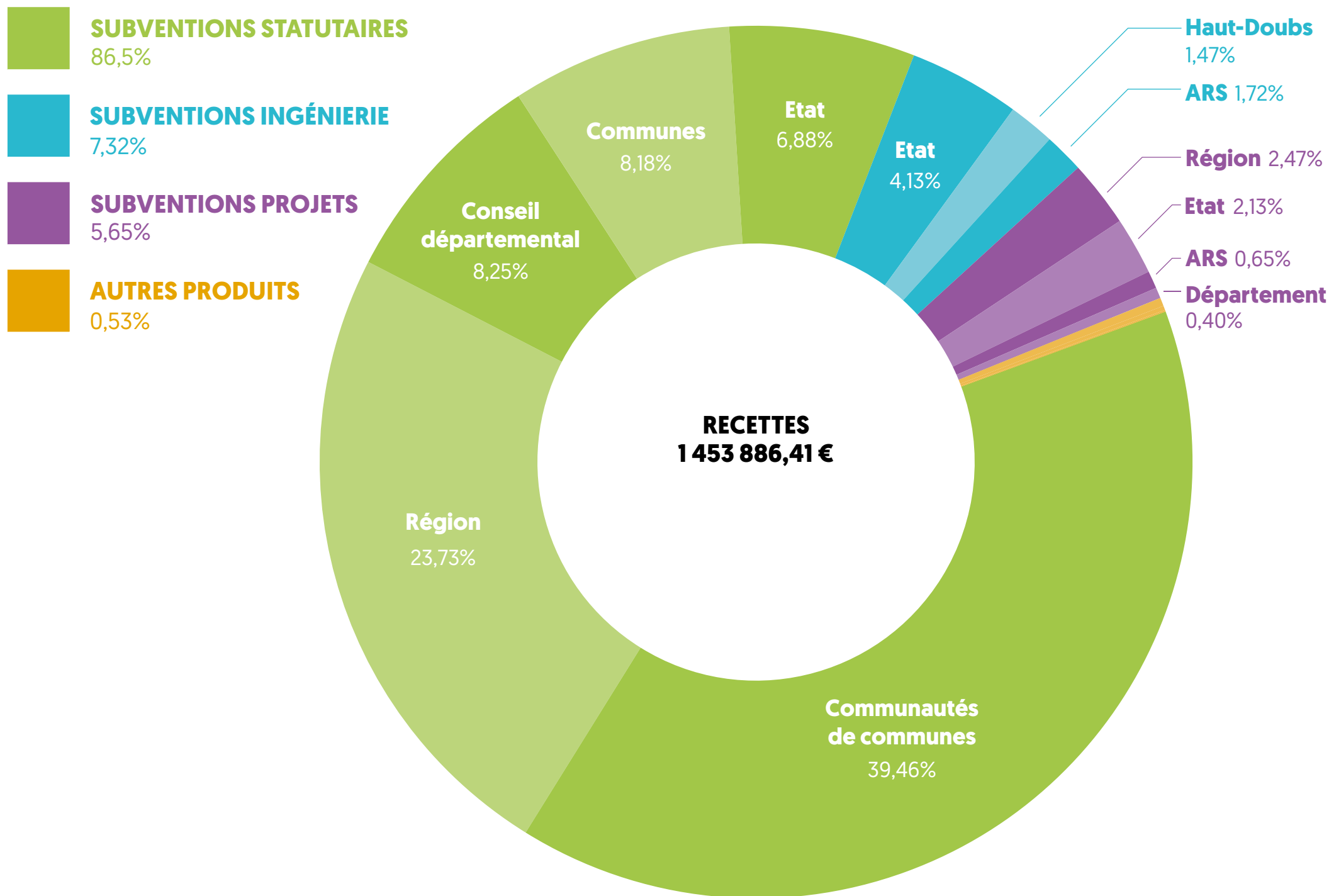
¹ Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

² Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

³ Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

⁴ Agence régionale de santé (ARS)

⁵ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)



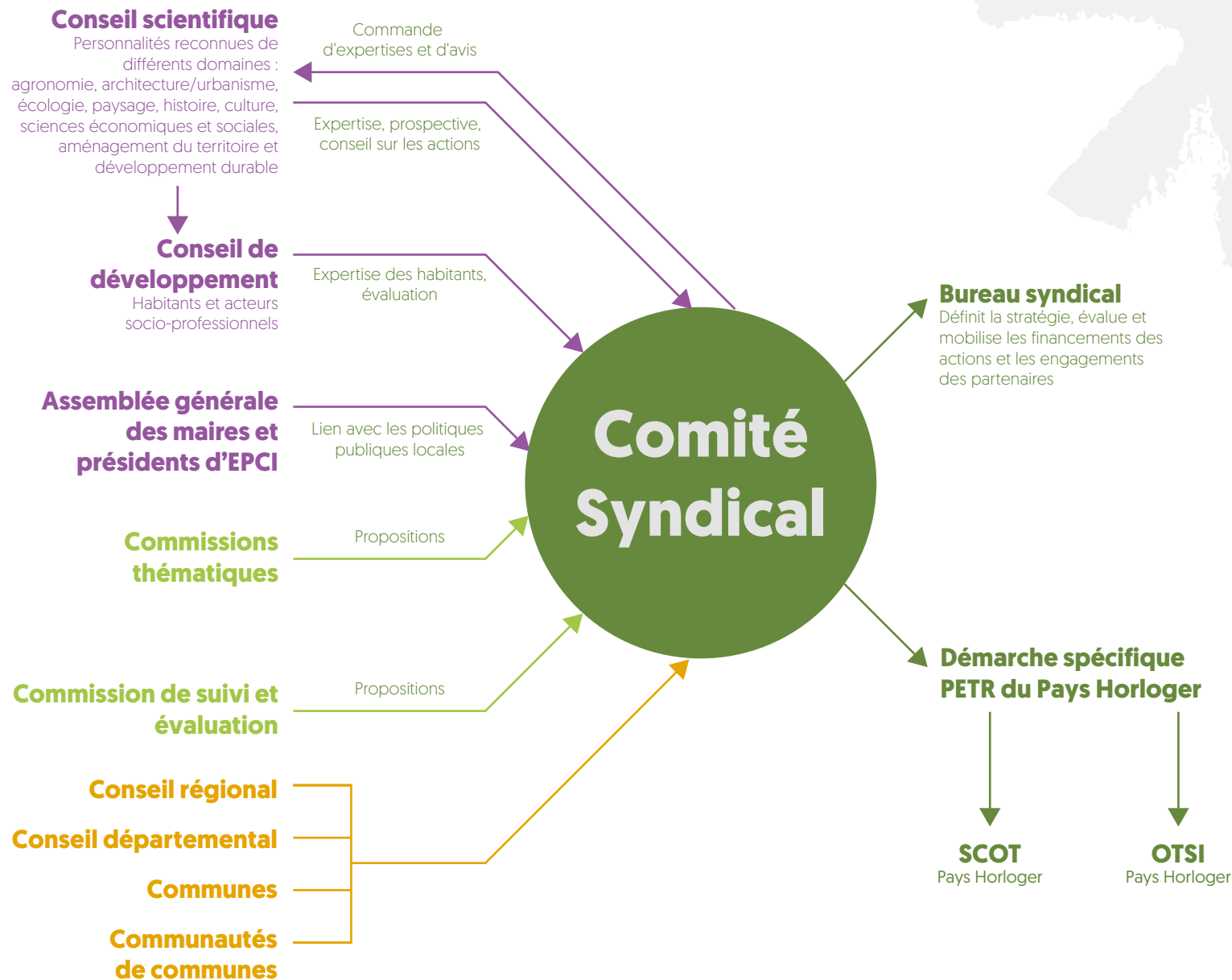
La gouvernance du parc

L'instance de décision et de gestion du Parc naturel régional du Doubs Horloger est un syndicat mixte. Administré par un Comité syndical qui compte 128 membres, il est présidé par M. Denis LEROUX, secondé par 8 Vice-présidents.

Le Bureau est, quant à lui, composé de 29 membres représentant la Région, le Département, les Communautés de communes et les communes. D'autres instances consultatives telles que le Conseil de Développement et le Conseil Scientifique du Parc naturel régional du Doubs Horloger accompagneront bientôt le Syndicat mixte.

Les maires des 94 communes membres se réunissent au moins une fois par an lors d'une Assemblée générale dédiée pour eux.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Doubs Horloger peut compter sur une équipe pluridisciplinaire, garante de la mise en œuvre technique et opérationnelle de la Charte, selon les orientations et priorités qui ont été définies par le Comité syndical.



Le président du syndicat mixte du PNR du Doubs Horloger a été élu à l'unanimité le 4 octobre 2021, il s'agit de Mr Denis Leroux, maire et délégué de la commune de Grand'Combe-des-Bois. À la suite de son élection, le bureau a été élu par collège.

L'élection des vice-présidents a eu lieu le 19 octobre 2021 lors de l'installation du Bureau, ils ont tous été élus à l'unanimité.

Cédric Bôle 1^{er} vice-président
Jean-Noël Cuenot
Jean-Pierre Frigo 6^{ème} vice-président
Sylvie Le Hir
Régis Ligier
Boris Loichot
Roland Martin 7^{ème} vice-président
Dominique Mollier
Elisabeth Redoutey
Gilles Robert 3^{ème} vice-président
Charles Schelle 8^{ème} vice-président
Franck Villemain 2^{ème} vice-président
Léon Bonvalot
Anthony Cuenot 5^{ème} vice-président
Pascal Godin
Suzanne Guerrin
Bernard Jacquet
Denis Leroux Président
Francine Miséré
Jean-Louis Mougin
Alexandre Pantel
Daniel Prieur
Catherine Rognon
Pierre Vaufrey
Christine Bouquin
Marie-Paule Brand
Eric Houlley
Christian Morel
Valérie Pagnot 4^{ème} vice-présidente

Composition du bureau

Collège communautés de communes
Collège communes
Collège département
Collège Région



Les instances de réflexion et de concertation

Les commissions thématiques :

Commission **Urbanisme et paysage**
Élu référent **Franck Villemain**

Commission **Transition énergétique et mobilités**
Élu référent **Cédric Bole**

Commission **Tourisme, économie et services**
Élu référent **Roland Martin**

Commission **Agriculture et forêt**
Élu référent **Charles Schelle**

Commission **Milieux naturels**
Élu référent **Gilles Robert**

Commission **Communication, Finance et RH**
Élu référent **Denis Leroux**

Commission **Évaluation**
Élu référent **Jean-Pierre Frigo**

Commission **Culture et patrimoine**
Élu référent **Anthony Cuenot**

Les deux instances consultatives (futures)

Le Conseil de développement est une instance consultative, qui travaille en parallèle du Comité syndical. Son rôle est de donner un avis sur les grands dossiers en cours et être force de propositions lors des différentes assemblées.

Le Conseil scientifique est composé de membres issus de la communauté scientifique. Tout comme le Conseil de développement, il est là pour donner un avis sur les dossiers en cours. Il peut également mener des projets d'études ou bien proposer des expérimentations et a une mission de prospective sur le territoire.

L'équipe technique

Pour mener à bien ses missions et remplir les objectifs définis dans sa Charte, le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'appuie sur une équipe technique dynamique et pluridisciplinaire. Les agents ont également pour mission de conseiller et d'accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans la définition, le montage et la réalisation de leurs projets.

En 2022, l'équipe s'est renforcée avec 5 nouveaux recrutements !

Actuellement, on dénombre un total de 15 agents aux compétences multiples et transversales : tourisme, milieux naturels, agriculture et forêt, transition énergétique, urbanisme, architecture et paysage, mobilité, santé, évaluation de la Charte, communication.

Détails des recrutements

Alizée Betsch a rejoint l'équipe depuis que le Parc naturel régional du Doubs Horloger est devenu lauréat de l'appel à projets AVELO2 de l'ADEME*. Un financement a été attribué pour la création du poste dont la mission principale consiste en la réalisation, le pilotage et l'animation d'un schéma directeur des mobilités douces : le Plan Doux Horloger. Ce financement est complété par le département du Doubs et le Parc naturel régional du Doubs Horloger.

**ADEME : Agence de la transition écologique – Bourgogne Franche-Comté – Besançon*

Chloé Personeni est chargée de mission « architecture et paysage ». Elle intervient dans la conservation et la valorisation des patrimoines bâtis et des savoir-faire qui participent à l'identité du territoire, notamment via le développement d'outils pour accompagner les collectivités dans leur prise de décision.

Elsa Diot a été recrutée dans le cadre du programme « Avenir Montagnes Ingénierie » piloté et financé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). En effet, le Parc naturel régional du Doubs Horloger fait partie des 62 lauréats. L'objectif est d'apporter un appui opérationnel au territoire, désireux de repenser sa stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée et adaptée aux enjeux de transition écologique et énergétique.

Lola Copin est chargée de mission « évaluation ». Ce poste particulièrement transversal contribue à l'amélioration du pilotage et du suivi de la Charte et de ses actions dans une démarche de gouvernance participative. Elle développe des outils de suivi, des méthodes et des ressources spécifiques à l'évaluation.

Cédric Jacquet occupe le poste de chargé de mission « agriculture durable et forêt », venant renforcer les actions menées sur le volet milieux naturels. Il participe au développement d'une agriculture nourricière respectueuse de la biodiversité, de la qualité des paysages et de la qualité de l'eau. De plus, il favorise les bonnes pratiques pour une gestion durable de la forêt et des filières associées.

Nathalie Abbey a rejoint l'équipe en remplacement d'Alexandra Romain pour occuper le poste de responsable administratif et financier. Elle a notamment en charge d'assurer la gestion des finances et de la comptabilité, la gestion des ressources humaines ainsi que l'organisation administrative.

Mélanie Conrad est assistante administrative et comptable, elle assure le secrétariat et est chargée du bon fonctionnement de la gestion administrative au sein du Parc. En soutien au responsable financier, elle collabore également avec les agents dans leurs procédures d'organisation matérielle et logistique.



✱ Direction

Yannick Nancy
Directeur

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 32



📁 Administration

Alexandra Romain
Gestionnaire administrative,
comptable et RH

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 32



📁 Administration

Mélanie Conrad
Assistante administrative et
comptable

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 32



🔍 Evaluation

Lila Copin
Chargée de mission
Evaluation, suivi et observation

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 25



🗣️ Communication

Océane Vincent
Chargée de communication

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 74 95 34 21



⚡ Transition énergétique

Inès Maire-Amiot
Chargée de mission
Transition énergétique & Mobilités

Email : ines.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 74 95 34 20



🚲 Mobilités

Alizée Betsch
Chargée de mission
Mobilités Douces

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 00



🏡 Urbanisme

Tania Jalocha
Chargée de mission
Urbanisme & aménagement durable

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 61



🏠 Contrat Local de Santé

Marie Nezet
Chargée de mission
Contrat Local de Santé

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 07 57 49 52 84



🏡 Architecture

Chloé Personeni
Chargée de mission
Architecture & Paysages

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 26



🌿 Milieux naturels

Maxime Delavelle
Chargé de mission
Gestion des milieux naturels

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 54



🌱 Agriculture / Forêt

Cédric Jacquet
Chargé de mission
Agriculture & Forêt

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 66 32 50 20



🏞️ Tourisme durable

Sylvie Personeni
Chargée de mission
Tourisme

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 92 40



🏞️ Tourisme durable

Elsa Diot
Cheffe de projet
Plan Avenir Montagnes

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 39 64 02 04



💎 Luxe & Tech

Mathilde Passarin
Directrice & chargée de mission
économie industrielle

Email : prenom.nom@parcdoubshorloger.fr
Ligne directe : 03 81 68 53 62

L'évaluation de la Charte du Parc

La démarche d'évaluation

L'évaluation de la Charte est une obligation réglementaire définie par l'article 4 du décret n°2012-83 du 24 janvier 2012. Elle a pour objectif d'apprécier l'efficacité du projet de territoire exprimé dans la Charte du Parc. Évaluer, c'est porter un jugement en comparant les effets attendus et les résultats obtenus en vue de rendre des comptes, de tirer des enseignements dans le but de s'améliorer.

L'évaluation doit permettre de communiquer, sur les résultats des actions de la Charte. Elle n'intervient pas en tant que contrôle, mais s'intègre dans une démarche collective d'amélioration continue. Elle doit permettre des réajustements de réorienter l'action du Parc et de ses partenaires. Elle contribue aussi à l'appropriation et à la mobilisation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Charte, valorise leur travail et contribue à la connaissance transversale des projets. C'est aussi un moyen de développer ou réaffirmer l'engagement des signataires et partenaires en les aidant notamment à préciser leurs objectifs. C'est aussi pour le Parc un outil du quotidien de suivi, de pilotage et d'aide à la décision. Elle est utile durant toute la vie de la Charte, dès sa rédaction où sont déjà pointés des indicateurs, puis lors de la programmation pluriannuelle des actions, et enfin, à l'heure des différents bilans.

Contexte

Dans la Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger, le dispositif a été construit autour de 4 axes, 11 orientations et 32 mesures, dont 10 mesures phares. Au niveau de chaque mesure, ont été renseignés des indicateurs qui permettront de suivre leur avancement. Toutefois, la densité du référentiel initial ne permettait pas de construire une stratégie évaluative, lisible, atteignable et réaliste. Il a donc été décidé de prioriser les indicateurs afin de construire un référentiel qui fait sens, qui parle du territoire et des effets concrets des actions.

La commission évaluation a initié un travail de priorisation et de sélection des thèmes à évaluer après une lecture approfondie des objectifs de la Charte. La formulation de question évaluative s'est finalement imposée afin de stabiliser le référentiel. En effet, ces questions d'évaluation sont préconisées dans la circulaire de 2018 relative au classement et au renouvellement de classement des Parcs naturels régionaux. Elles permettent de guider la démarche en désignant des interrogations prioritaires, et d'obtenir un référentiel qui a du sens, valorisable et lisible.



Élaboration concertée des questions évaluatives

L'objectif de ces ateliers était de stabiliser le référentiel d'évaluation, c'était aussi l'occasion pour les participants de les sensibiliser à l'évaluation, qu'ils s'approprient où se réapproprient les enjeux de la Charte. Pour cela, 4 ateliers de 2h ont été organisés pour travailler collectivement sur l'élaboration de ces questions : 1 atelier par axe de la Charte composé d'une table par orientation. Les ateliers ont rassemblé une multitude d'acteurs, environ 25 par jour, et ont permis de déterminer une question évaluative pour chaque orientation de la Charte. Une enquête post-atelier a recueilli des retours très positifs sur la clarté des objectifs, le format choisi, la méthode d'animation et la compréhension de l'évaluation. Ces ateliers ont été riches en échanges et en discussions, et ont permis de stabiliser le référentiel évaluatif en impliquant élus, partenaires et techniciens.



L'organisation globale de la Charte repose sur ces 4 axes, déclinés en 11 orientations.

AXE 1 RENFORCER LA HAUTE VALEUR PATRIMONIALE DU DOUBS HORLOGER

Cet axe s'organise en 3 orientations :

Conforter la biodiversité, garantir la fonctionnalité écologique et une ressource en eau de qualité

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis la co-construction d'objectifs partagés en vue d'améliorer la connaissance et garantir la protection et la restauration des milieux naturels et de la ressource en eau ?

Valoriser le patrimoine bâti et reconnaître les savoir-faire

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis aux acteurs du territoire de s'approprier le patrimoine pour le promouvoir et de le transmettre en s'appuyant sur les ressources locales ?

Conserver des paysages de qualité riche de leur diversité et valorisant les caractéristiques locales

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis de répondre à la nécessité d'un équilibre des usages par la sensibilisation et la préservation des identités paysagères locales et par l'accompagnement et l'implication des autres acteurs investis dans la vie du Parc ?

AXE 2 RENOUVELER LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE POUR UNE HAUTE QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Cet axe se décline en 3 orientations :

Aménager le territoire de manière durable

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis de promouvoir et réaliser un aménagement du territoire vertueux, sobre et efficient dans l'usage des ressources ?

Conduire la transition énergétique pour devenir un territoire à énergie positive

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle favorisé la transition énergétique, la capacité d'adaptation des acteurs du territoire en misant entre autres sur une mobilité empreinte de sobriété ?

Offrir un territoire disposant de services innovants et d'une offre culturelle diversifiée

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle favorisé une offre culturelle et de service cohérente et connue améliorant la qualité du cadre de vie des habitants ?

AXE 3 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR UN TERRITOIRE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Cet axe se décline en 3 orientations :

Développer des filières d'excellence activant nos ressources territoriales selon des modes d'exploitation et de valorisation durables

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis de valoriser, structurer, renforcer les filières identitaires et d'excellence du territoire, d'accompagner l'émergence d'économies connexes innovantes dans le respect d'un juste équilibre des ressources humaines et environnementales ?

Disposer d'une agriculture, d'une gestion forestière et d'une filière bois multifonctionnelles et diversifiées

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis de fédérer les acteurs autour d'objectifs économiques communs, innovants en se basant sur une gestion durable des espaces dans leur diversité ?

Favoriser un tourisme durable qui valorise le patrimoine naturel et culturel

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis un accueil raisonné tout en développant une économie touristique responsable, valorisant l'identité du territoire et s'adaptant aux milieux, usages et conditions climatiques ?

AXE 4 FÉDÉRER LES ACTEURS POUR UNE HAUTE VALEUR TERRITORIALE

Cet axe se décline en 3 orientations :

Renforcer la coopération et la cohérence de l'action

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis d'instaurer une coopération durable ?

Partager et éduquer aux valeurs du territoire

Dans quelle mesure la mise en œuvre de la Charte a-t-elle permis aux habitants de renforcer leur sentiment d'appartenance pour s'impliquer dans un projet concret de préservation et de valorisation du territoire ?



Milieux naturels

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LE BASSIN VERSANT DU DOUBS FRANCO-SUISSE



Indicateurs d'évaluation

- * 1.1.4.A Nombre d'arrêts portant à la limitation et/ou à l'interdiction de la consommation d'eau



Chiffres clés

- * **73 km** de linéaires du Doubs franco-suisse et de ses affluents prospectés
- * **9** espèces exotiques envahissantes identifiées, dont **5** prioritaires pour une gestion rapide
- * Une surface de **15 000 m²** de plantes identifiées



- 1.1.2 Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels

- 1.1.3 S'engager en faveur de la nature ordinaire



Nom de la commission

Milieux naturels et biodiversité



Agent

Maxime Delavelle



Élu référent

Gilles Robert



Partenaire

Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)
Doubs Dessoubre



Publics cibles

Communes du bassin versant du Doubs franco-suisse, vallée du Doubs

Élément de contexte

La présence des Espèces Exotiques Envahissantes Végétales (EEEV) sur le territoire du Parc est une préoccupation de plus en plus forte du fait de l'amélioration de la connaissance sur ces espèces, mais également sur la méconnaissance de leur gestion pour de nombreuses personnes. Les données disponibles sur le territoire prouvent que ces espèces sont actuellement encore maîtrisables. Elles apportent avec elles de nombreuses problématiques : destruction de la biodiversité locale, problème de santé publique, modification du paysage, entretien et gestion complexe...

Pour éviter une prolifération de ces espèces, le Parc souhaite mettre en place un dispositif de lutte dès les premières années de son programme d'action, afin de circonscrire les multiplications et de sensibiliser la population et les acteurs sur ces espèces. La première action a ciblé le Doubs franco-suisse, rivière sujette à la présence importante d'EEEV.

Ce qui a été réalisé en 2022

Cette action a été menée en partenariat avec l'EPAGE Doubs Dessoubre, qui porte cette étude, afin de travailler conjointement sur le secteur du Doubs franco-suisse. Le bureau d'étude Aquabio a été recruté pour mener les missions suivantes :

- Inventorier et cartographier les foyers d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), principalement la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya, mais aussi d'autres espèces des berges du Doubs franco-suisse et de ses affluents;
- Caractériser le stade invasif de chaque population;
- Préciser, chiffrer et planifier des actions de lutte (éradication/limitation de la propagation), contre les EEE du bassin du Doubs franco-suisse en proposant pour chaque action plusieurs scénarios globaux qui présentent les coûts et les bénéfices par type d'intervention proposée.

La première réunion a eu lieu en juillet 2022, permettant de fournir l'ensemble des données existantes et de valider la démarche. En décembre, les premiers résultats d'inventaires ont été présentés pour donner suite aux prospections du linéaire du Doubs franco-suisse et de ses affluents.



Renouée du Japon, forêt communale de Charquemont, source PNRDH 2021

La méthode de prospection utilisée est un passage à pied sur les deux berges du cours d'eau. La totalité du Doubs franco-suisse et de ses affluents situés dans le périmètre de l'EPAGE Doubs-Dessoubre et le petit linéaire amont dans le périmètre de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue jusqu'au barrage du Châtelot, ainsi que les berges côté suisse du canton de Neuchâtel ont été prospectés.

Les stations d'espèces invasives sur chacune des rives, à minima sur 10m à l'intérieur des berges, ont ainsi été inventoriées dans le but de choisir et de prioriser le type d'intervention à mener pour chaque station.

En 2023, sur la base de ce diagnostic, les opérations d'interventions et de travaux devront être précisées, chiffrées et planifiées à l'échelle de l'ensemble du bassin versant.

Milieux naturels

LABÉLISATION DE LA REVEROTTE « RIVIÈRE SAUVAGE » ET ANIMATION SCOLAIRE



- 1.1.2** Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels
- 3.3.2** Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels
- 4.2.2** Eduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Milieux naturels et biodiversité



Agents
Maxime Delavelle
Océane Vincent



Élu référent
Gilles Robert



Partenaires
EPAGE Doubs Dessoubre, département du Doubs, Graines de Rivières Sauvages, Rivières sauvages, école élémentaire de Pierrefontaine-Les-Varans



Publics cibles
Écoles du bassin versant de la Reverotte (enseignants et élèves), grand public, acteurs de terrain (forestier, pêcheurs, agriculteurs, élus, associations, propriétaires terriens...)

Élément de contexte

Depuis juin 2022, le Parc naturel régional du Doubs Horloger compte sur son territoire le premier « Site Rivière Sauvage » situé dans le département du Doubs : la Reverotte. Cet affluent principal du Dessoubre fait désormais partie des 33 rivières françaises qui bénéficient de ce rare et prestigieux label qui ne concerne que 1% des rivières françaises. Classée en zone Natura 2000, la Reverotte a en effet gardé un caractère préservé sur la majorité de son linéaire, propice au développement d'une grande diversité d'espèces : truite, ombre, chabot, lamproie de Planer... sans oublier les plécoptères dont les populations se raréfient sur les rivières et les ruisseaux des bassins versants avoisinants.

Porté par l'EPAGE Doubs Dessoubre, le département du Doubs et le PNR du Doubs Horloger, ce label permet d'améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique, à travers la mise en œuvre d'un programme d'action pour les 5 prochaines années. En parallèle de la labélisation, des études ont été lancées afin de proposer des opérations de renaturation du milieu sur l'ensemble du réseau hydrographique de la Reverotte : rétablissement de la continuité écologique de plusieurs seuils rustiques, enlèvement de protection de berges inutiles, coupe de résineux, etc. À terme, ces opérations devraient permettre de labelliser l'ensemble du linéaire au moment du renouvellement.



Pour voir la bande dessinée



Ce qui a été réalisé en 2022

Le pilotage de l'étude et de la mission est réalisé par l'EPAGE Doubs Dessoubre.

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a quant à lui participé à l'Audit AFNOR (visite de terrain et réunion technique) dans le cadre de la relecture du dossier de demande de labellisation et du courrier de soutien.

Le Parc a également participé à la mise en œuvre d'un dispositif pédagogique, nommé « Graines de Rivières Sauvages ». Ce programme national s'adresse aux établissements scolaires volontaires, situés sur le bassin versant d'une « Rivière Sauvage » ou d'une rivière en cours de labellisation. Les élèves de l'école primaire de Pierrefontaine-Les-Varans se sont inscrits pour profiter de ce dispositif, animé par des agents du Parc. Ces derniers ont donc participé à de nombreuses activités : sorties de terrain, temps d'échange en salle et élaboration d'une bande dessinée participative. De plus, une mallette pédagogique sur la chaîne alimentaire des espèces emblématiques de la Reverotte a été conçue par les agents du Parc.

Les élèves et leurs enseignants ont ainsi pu découvrir ce site exceptionnellement préservé et se familiariser avec la biodiversité des milieux aquatiques.



Indicateurs d'évaluation

- * 1.1.B Évolution de la qualité de l'eau sur le Doubs et Dessoubre
- * 1.1.C Évolution du nombre de seuils infranchissables dans les cours d'eau



Chiffres clés

- * **1^{ère}** rivière du Doubs labélisée
- * **12 km** de long
- * **3** structures porteuses
- * **75/100** points, note finale, soit une labellisation potentielle du cours d'eau au niveau 1 de qualité du caractère sauvage
- * **+ de 100** élèves de l'école élémentaire de Pierrefontaine-Les-Varans sensibilisés
- * **1** mallette pédagogique « chaîne alimentaire des espèces emblématiques de la Rivière Sauvage »
- * **1** bande dessinée participative réalisée par les élèves

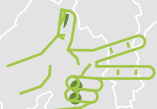
Milieux naturels

PRÉSERVONS LES RESSOURCES KARSTIQUES ACTUELLES ET FUTURES



Indicateurs d'évaluation

- * 1.1.4.A Nombre d'arrêtés portant à la limitation et/ou à l'interdiction de la consommation d'eau
- * 1.1.4.C Périmètre de protection et aires de sauvegarde sur les RKM futures et actuelles en faveur de l'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau potable



Chiffres clés

- * **3 ans** d'étude
- * **10 traçages** réalisés sur le plateau de Pierrefontaine-les-Varans
- * **40 km²** environ : superficie de l'aire d'alimentation du captage
- * Un débit théorique de **240 à 400 L/s**



1.1.4 Gérer durablement les ressources en eau souterraine et superficielle



Nom de la commission

Milieux naturels et biodiversité



Agent

Maxime Delavelle



Élu référent

Gilles Robert



Partenaires

SIE de Froidefontaine, EPAGE Doubs Dessoubre



Publics cibles

Unité et gestion de l'eau concernée par une Ressource Karstique Majeure (RKM), communes volontaires

Élément de contexte

L'eau est une ressource précieuse, fragile et indispensable. Sa quantité et sa qualité conditionnent directement le fonctionnement des milieux naturels, de la biodiversité, mais aussi de toutes les activités humaines. Notre territoire repose sur un sol karstique fortement escarpé, dont le drainage se fait par les deux cours d'eau principaux (le Doubs et le Dessoubre) localisés au fond de deux vallées ceinturées par de nombreuses falaises calcaires. Ce réseau s'écoule sur environ 500 km à travers le territoire. La Charte du Parc ambitionne de préserver ces ressources karstiques majeures (RKM), superficielles et souterraines, face aux risques de pollution afin de satisfaire les besoins en eau potable actuels et futurs. Un objectif que l'on retrouve dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 qui s'inscrit dans la continuité des études engagées entre 2011 et 2016 sur le bassin d'alimentation des sources du Dessoubre et du Bief Ayroux. En ce sens, l'EPAGE Doubs Dessoubre a lancé l'animation d'une démarche RKM à laquelle le Parc s'est associé. L'enjeu principal est d'une part, de passer de la connaissance à la reconnaissance de ces ressources disponibles pour l'alimentation en eau potable, et d'autre part, d'œuvrer de façon significative sur ces ressources identifiées en déployant un programme d'action en lien avec les Unités de Gestion de l'Eau, responsable des RKM du territoire du Parc.

Actuellement, certaines sont déjà exploitées et d'autres ne le sont pas, mais pourront l'être dans les décennies à venir, en raison de la variation des débits et aux très probables étiages de plus en plus sévères. Il est donc nécessaire de mettre en place des études pour une meilleure connaissance des RKM ainsi que des mesures de protection pour les protéger au niveau de leur bassin versant. L'accompagnement par le Parc du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) de Froidefontaine a également été initié, s'agissant d'un des premiers syndicats à porter une étude d'envergure sur l'amélioration de la connaissance de sa ressource karstique.

Ce qui a été réalisé en 2022

Le Syndicat intercommunal des Eaux de Froidefontaine a recruté un bureau d'étude afin de mieux cerner le bassin versant qui alimente la source de Froidefontaine. Les études hydrologiques par traçage initiées fin 2022 contribuent à :

- Identifier le drainage du plateau de Froidefontaine;
- Identifier le pourcentage des infiltrations sur le plateau qui aboutissent au captage;
- Comprendre la saisonnalité de l'alimentation de Froidefontaine par le karst du plateau;
- Mesurer le débit en continu de la source de Froidefontaine.

La seconde mission consistera à proposer un ensemble d'outils et d'actions aux membres du Syndicat afin d'améliorer la connaissance de ces RKM, puis dans un second temps de définir des zones de sauvegardes nécessaires à la préservation de ces ressources en lien avec les autorités compétentes. Cette action se poursuivra sur 2023 et 2024 avec la suite des études visant à définir les modalités de préservation et les usages prioritaires.

Concernant les Unités de Gestion de l'Eau (UGE) concernées par des RKM, une campagne d'information et de présentation des enjeux sur l'étude de connaissance et de protection des ressources a été réalisée auprès des 10 UGE concernées sur le territoire du Parc, en partenariat avec l'EPAGE Doubs Dessoubre. L'objectif étant d'obtenir des engagements des maîtres d'ouvrage afin d'initier des études.

Milieux naturels



Agriculture et forêt



PROGRAMME DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE ET ÉVALUATION DU RÔLE DES HAIES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA RESSOURCE EN EAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS, 2020-2024



Indicateurs d'évaluation

* 1.3.B Évolution des éléments structurants du paysage

4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation



Chiffres clés

* 4 ans d'étude

* 7 500 arbres plantés ou en projet de plantation depuis 2020

* 12 500 arbres à planter

* 8 partenaires

* 1 journée d'animation avec 2 établissements scolaires : La maison familiale rurale des Fins et celle de Vercel-Villedieu-le-Camp



1.1.2 Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels

1.3.1 Pérenniser et promouvoir la qualité des paysages

4.2.2 Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom des commissions

Agriculture et forêt
Milieux naturels



Agents

Maxime Delavelle
Cédric Jacquet



Élus référents

Gilles Robert
Charles Schelle



Partenaires

Projet de la Fédération départementale des Chasseurs du Doubs en partenariat avec la CIA 25/90, Interbio FC, Le LAFSA FC, Le Fonds pour l'Arbre. Financé par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projets « Biodiversité »



Publics cibles

Les scolaires (primaires, collégiens, lycéens), les enseignants, le grand public, les acteurs du terrain (agriculteurs, élus, associations, propriétaires terriens...)

Élément de contexte

La préservation des milieux naturels remarquables ne suffit pas à garantir le maintien des espèces. Elles sont dépendantes de leurs capacités à circuler librement à l'intérieur et en dehors des sites protégés. Le territoire présente un réseau de continuités écologiques assez fonctionnel et jusqu'à présent peu fragmenté. Cependant, face aux changements climatiques, le territoire doit maintenir et garantir une résilience de ses écosystèmes. Les haies jouent un rôle important d'un point de vue agronomique, environnemental, mais également paysager. Ces dernières serviront aussi aux générations futures.

C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional du Doubs Horloger et ses partenaires ont candidaté à l'appel à projet « biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse 2020-2024. L'objectif est de planter 20 000 arbres sur le territoire, assorti de nombreuses missions d'accompagnement auprès des scolaires. Pour recréer des corridors biologiques, nous avons également besoin de décideurs et d'acteurs engagés et convaincus de l'intérêt de ces travaux. En ce sens, plusieurs animations et formations à destination des acteurs de l'environnement sont proposées.



Ce qui a été réalisé en 2022

Dans le cadre de cet appel à projets, 3000 arbres ont été plantés en 2022 sur les communes du Parc. Les plantations sont effectuées sur des parcelles appartenant à des particuliers, des agriculteurs ou des collectivités. Une journée d'animation à destination des étudiants des maisons familiales rurales (MFR) de Vercel et des Fins a eu lieu en fin d'année sur une exploitation agricole de Villers-le-Lac qui intègre les haies dans son système d'exploitation. Les étudiants ont profité de la matinée pour découvrir l'intérêt des haies pour la protection de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages, mais aussi pour leurs intérêts agronomiques en particulier pour faire face au changement climatique. L'après-midi, un travail en salle a été effectué sur l'implantation de haies selon les problématiques rencontrées (fragmentation des milieux, érosion des sols, changement climatique). Cette journée d'animation sera suivie d'une journée de plantation de haies courant 2023 à destination de ces mêmes élèves. Pour 2023, plus de 3000 arbres sont déjà en projet de plantation.

Agriculture et forêt

MISE À DISPOSITION DE KITS D'ÉCOPÂTURAGE



1.1.3 S'engager en faveur de la nature ordinaire

4.2.2 Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom des commissions

Agriculture et forêt
Milieux naturels



Agents

Maxime Delavelle
Cédric Jacquet



Élus référents

Charles Schelle
Gilles Robert



Partenaires

Communes volontaires, Communautés de communes,
région Bourgogne-Franche-Comté

Agriculture et forêt



Élément de contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts est interdite pour les collectivités publiques. Dans ce cadre, et pour favoriser la nature ordinaire, le PNR du Doubs Horloger fait la promotion de l'écopâturage comme nouvelle forme d'entretien de ces espaces. L'écopâturage consiste à faire brouter les espaces verts par des animaux (ovins, caprins, bovins, équins...) de façon extensive, c'est-à-dire avec un nombre d'animaux adapté à la superficie et au type de milieu (sec/humide) pour éviter le surpâturage. Les intérêts de cette méthode sont multiples : entretien des espaces difficilement accessibles, pratique décarbonée et favorable à la biodiversité, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, pas de gestion des déchets verts, sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Ce qui a été réalisé en 2022

Pour favoriser la pratique de l'écopâturage sur les espaces verts des collectivités de son territoire en 2022, le PNR du Doubs Horloger a fait l'acquisition de kits d'écopâturage avec l'aide de la région Bourgogne Franche-Comté. Ces kits sont à disposition des collectivités désireuses d'expérimenter l'écopâturage sur ses espaces verts. Les kits sont constitués de filets pour moutons, d'électrificateurs et d'abreuvoirs. Dans le but de sensibiliser le grand public ainsi que les scolaires à cette méthode de gestion, des panneaux pédagogiques ont également été acquis. Ces derniers présentent deux races ovines menacées ainsi que les avantages de l'écopâturage pour l'environnement.



Indicateurs d'évaluation

*** 1.1.3.A** Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de la promotion de la nature ordinaire et de sa prise en compte dans l'aménagement du territoire



Chiffres clés

*** 26 ares** écopâturés par un troupeau ovin

*** 2 km** de filet

*** 6** électrificateurs solaires

MISSION DE STAGE POUR LA PRÉFIGURATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)



Indicateurs d'évaluation

- * 3.2.2.A Nombre d'agriculteurs pratiquant une diversification sur le territoire
- * 3.2.2.B Nombre d'actions de sensibilisation sur la consommation locale et l'approvisionnement en circuit court de proximité



Chiffres clés

- * Stage de **6 mois**
- * **45** entretiens réalisés dans 30 secteurs d'activités économiques différents
- * **1 animation** à destination des élèves du collège de Morteau



- 2.2.1** Promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale
- 3.2.2** Diversifier les activités agricoles et développer les circuits de proximité



Nom de la commission

Agriculture et forêt



Agents

Inès Maire-Amiot
Cédric Jacquet



Élu référent

Charles Schelle



Publics cibles

Producteurs, coopérateurs, magasin de ventes, etc.

Élément de contexte

La Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger fixe l'objectif de diversifier les productions alimentaires sur le territoire. Pour cela, l'outil identifié pour y répondre est un Projet Alimentaire de Territoire (PAT). Les PAT sont encadrés et définis dans le code rural et de la pêche maritime [articles L.1 et L. 111-2-2]. C'est un projet collectif et systémique visant à :

- Rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et acteurs de la société civile ;
- Mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité.

Pour approfondir les réflexions sur cette thématique, le Parc a accueilli un stagiaire dont la mission était de participer à la préfiguration d'un PAT. D'une part en clarifiant ce que pourrait porter ce type de démarche, et d'autre part en mesurant les besoins, les dynamiques et les opportunités en cours sur le territoire. De janvier à juillet 2022, Bastien Jeanningros a donc travaillé sur la préfiguration d'un PAT en réalisant un prédiagnostic et en organisant plusieurs rencontres avec des acteurs présents sur le territoire du Parc. Ainsi, ces rencontres ont permis de mobiliser des acteurs en diversification tout en identifiant les premières actions opérationnelles à mettre en œuvre.

Ce qui a été réalisé en 2022

Sur le territoire, une diversification est timidement en train d'émerger. En effet, près de 45 structures ont été identifiées comme pratiquant une activité liée à l'agriculture ou à l'alimentation en diversification : élevage, production de plantes aromatiques, de légumes ou de petits fruits, élevage d'escargots ou de porcs sur paille. Plus de la moitié de ces activités ont démarré après 2017 et les deux tiers dans la dernière décennie.

Au cours des différents entretiens, sont identifiées de nouvelles activités de transformation et de vente. Depuis le COVID-19, quelques épiceries et primeurs se sont installés dans de petits villages ou dans les principaux centres-bourgs, permettant d'apporter les produits de base à proximité des lieux de vie. Ces magasins portent le plus souvent une démarche de qualité et d'engagement. De plus, on retrouve quelques activités en itinérance et de nouveaux types de vente comme la vente directe via des casiers disponibles 24h/24h. Le travail de terrain mené par Bastien l'a également amené à se rendre dans un grand nombre de fruitières du territoire, qui proposent des produits locaux ou du terroir en magasin. Une opportunité très importante et intéressante, car elles structurent le territoire en termes d'offres de proximité.

À son départ, il a établi une liste des besoins spécifiques pour le territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger, avec par exemple une meilleure mise en réseau pour améliorer la distribution des produits. Il apparaît également très important de sensibiliser aux changements climatiques les acteurs du territoire et de les accompagner dans une démarche de transition en formant les jeunes sur la transition agroécologique. L'information et la sensibilisation des consommateurs sur les enjeux de nutrition/santé et sur la valeur des produits sont aussi des leviers essentiels. Enfin, il sera nécessaire de préserver et de dégager du foncier pour la diversification et d'inventer de nouvelles façons de faire en valorisant les métiers de l'agriculture et les produits qui en sont issus.

OBSERVATOIRE DES FORÊTS SENTINELLES COMTOISES



3.2.3 Gérer durablement les ressources forestières



Nom de la commission

Agriculture et forêt



Agent

Cédric Jacquet



Élu référent

Charles Schelle



Partenaires

Laboratoires Chrono environnement et Théoriser et Modéliser pour Aménager (Théma), Office national des forêts (ONF), communes du Parc



Publics cibles

Étudiants, gestionnaires forestiers, réseau scientifique

Élément de contexte

Contrairement à l'agriculture où le temps entre le semis et la récolte est généralement inférieur à un an, en sylviculture, le temps entre la plantation et la récolte des essences objectives est de l'ordre de dizaines d'années. Une durée qui peut même être supérieure au siècle pour certaines essences à croissance lente. Avec le changement climatique, la survie des essences objectives en forêt est très aléatoire. En effet, un arbre planté aujourd'hui ne sera peut-être plus adapté au climat dans 50 ans. De plus, il existe aujourd'hui un besoin urgent de réponses scientifiques pour les différents acteurs de la forêt qui doivent faire des choix de gestion. Ces derniers font face à un état des forêts problématiques ces dernières années : hiver doux, sécheresse, attaque parasitaire... Sur le territoire du Parc, plusieurs essences emblématiques sont fortement menacées : l'Épicéa commun, le Sapin pectiné et le Hêtre commun.

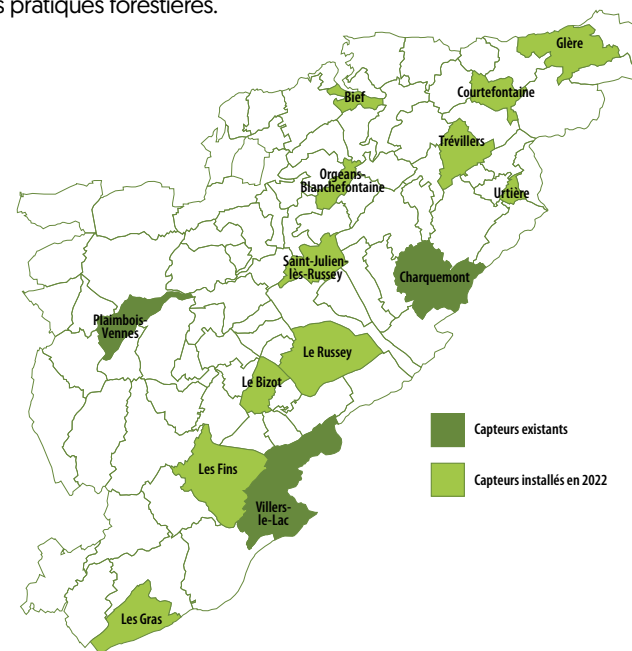
Dans ce cadre, les laboratoires Chrono-environnement et ThéMa, par le biais de l'observatoire des forêts sentinelles comtoises, ont décidé de mener une étude afin de mieux connaître le changement climatique intraforestier à l'échelle de la Franche-Comté. En tant que territoire d'expérimentation, le PNR Doubs Horloger est partenaire de cette étude.



Ce qui a été réalisé en 2022

Dans le cadre de cette étude, 17 capteurs ont été installés dans les forêts communales du PNR avec l'aide des agents de l'ONF des communes concernées au cours de l'année 2022. Ces capteurs ont pour but de mesurer la température toutes les 30 minutes pendant 10 ans. En parallèle, une parcelle de 60 ares située au lieu-dit « les Trois Sapins » sur la commune du Russey a été sanctuarisée. Cette parcelle fera l'objet d'études environnementales plus complètes [écophysiologie, dendrologie, palynologie, entomologie, pédologie...] tous les ans par les enseignants-chercheurs des deux laboratoires, ainsi que leurs étudiants en biologie et en géographie. Sur cette parcelle, un capteur permet de mesurer le pourcentage d'humidité dans l'air toutes les 30 minutes, en plus de la température. Aucune activité sylvicole ne sera effectuée sur les parcelles où les capteurs sont présents.

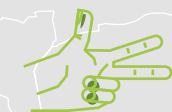
Ce projet régional de suivi de l'état sanitaire des forêts a donc plusieurs objectifs, notamment d'appréhender le potentiel de résilience des forêts, mais aussi mesurer l'impact sur les paysages et les connectivités écologiques. Enfin, à terme, ce projet doit aboutir à la formulation de propositions coconstruites pour l'adaptation des pratiques forestières.



Indicateurs d'évaluation

* 3.2.4.E Nombre d'actions de sensibilisation entre acteurs locaux, producteurs et utilisateurs, sur les thèmes et enjeux liés à la forêt

* 4.2.2.C Nombre d'études, de diagnostics, et de porter à connaissances réalisés pour les différentes thématiques



Chiffres clés

* 10 ans d'étude

* 17 capteurs installés dans les forêts du Parc

* Une mesure toutes les 30 minutes

* Une parcelle de 60 ares sanctuarisée



Urbanisme



ACCOMPAGNEMENT SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION



2.1.1 Ménager le territoire par une urbanisation frugale



Nom de la commission
Urbanisme, Architecture et Paysage



Agent
Tania Jalocho



Élu référent
Franck Villemain



Partenaires

Direction départementale des Territoires du Doubs (DDT25), département du Doubs, Chambre interdépartementale d'agriculteur Doubs Territoire de Belfort, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Doubs (CAUE 25), Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)...



Public cible

Les communes du territoire

Élément de contexte

L'augmentation du nombre d'actifs et la forte demande d'habitations sur le territoire du Parc, dues à un important développement du travail frontalier depuis 1999 ont conduit à une urbanisation croissante très dynamique et à un phénomène de périurbanisation. L'enjeu est donc de réaliser un appui technique en urbanisme et de partager les connaissances disponibles lors du lancement des documents d'urbanisme. La loi « Alur » a prévu le transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes. Ce transfert devait intervenir automatiquement dans les trois années suivant la publication de la loi, soit à compter du 27 mars 2017. Cependant, si une minorité de communes membres de l'EPCI s'opposait à ce transfert automatique, ce mécanisme était alors entravé. Cela a été le cas pour 2 des EPCI du Parc. Ainsi 71 communes du Parc sur 94 ont conservé leur compétence en matière de PLU. La Charte du Parc s'impose aux autres documents d'urbanisme et de planification du territoire dans un rapport de compatibilité. Tous les projets de documents d'urbanisme sont donc soumis à l'avis du Parc naturel régional. En tant que personne publique associée, le Parc naturel régional du Doubs Horloger participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLU, PLUi et SCOT) de son territoire.

Ce qui a été réalisé en 2022

L'action du Parc est d'assurer la prise en compte des orientations de la Charte dans les documents d'urbanisme et de planification, en veillant à la cohérence de ces documents sur le territoire. En premier lieu, il revient au Parc de fournir un porter à connaissance aux communes lors du lancement de leurs documents d'urbanisme. Au cours de l'année 2022, les communes de Montécheroux, les Bréseux et du Russey ont lancé leur procédure d'urbanisme et ont pu bénéficier de la réalisation du porter à connaissance du PNR. Ce document reprend les éléments de connaissance dont le Parc dispose sur la commune et précise les dispositions de la Charte à intégrer dans le document. Dans un second temps, le PNR apporte un appui technique et des conseils sur les thématiques touchant l'urbanisme et l'aménagement, mais aussi les espaces naturels, le tourisme, les mobilités... tout au long de la démarche afin de s'assurer la bonne prise en compte des enjeux de la Charte dans ces documents.



© Céline BOLE, Les Bréseux



Indicateurs d'évaluation

* 2.1.1.C Nombre de documents d'urbanisme élaborés ou révisés sur le territoire du Parc

* 4.2.2.C Nombre d'études, de diagnostics, et de porter à connaissances réalisés pour les différentes thématiques



Chiffres clés

* **Plus de 30** réunions et visites de terrain

* **9 communes** et **1 EPCI** accompagnés

* **3** porter à connaissance

* **1 avis** sur un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) rendu



Chiffres clés

- * **19** partenaires
- * **3** CoTech
- * **1** visite de site



- 2.1.1** Ménager le territoire par une urbanisation frugale
- 3.2.1** Promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale



Nom de la commission
Urbanisme, Architecture et Paysage



Agent
Tania Jalocho



Élu référent
Franck Villemain



Partenaires
DDT25 (porteur de la démarche),
département du Doubs (porteur de la
démarche), CAUE 25 et Agence d'urbanisme
Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)
(partenaires dans les actions)

Élément de contexte

La thématique du foncier est centrale dans les démarches d'aménagement. La ressource foncière pose question sur le département, mais représente une tension supplémentaire sur le territoire du Parc. Depuis une trentaine d'années, le rythme de « consommation » des espaces naturels et agricoles s'est progressivement déconnecté de l'évolution démographique, pour atteindre des niveaux qui apparaissent incompatibles avec un développement durable. La prise de conscience de cette réalité a notamment conduit à des évolutions législatives et réglementaires visant à gérer le sol de façon économe. En complément de ces évolutions, les différents acteurs de l'aménagement du territoire dans le département du Doubs, conscients de leur responsabilité, ont souhaité mettre en place une démarche volontaire et collective de sensibilisation, d'échange, de partage d'informations et d'expériences, afin de promouvoir de manière concertée une gestion économe de l'espace dans les projets d'aménagement. Cette dynamique, impulsée dès 2009, s'est traduite par la signature en 2013, d'une « Charte départementale pour une gestion économe de l'espace dans le département du Doubs » par l'État, le département, la chambre d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort, et par les 2 associations de maires. C'est dans le cadre de cette Charte qu'un observatoire départemental de la consommation d'espace (ODCE) a été lancé ainsi que des groupes de travail pour traiter ces 3 sujets : les friches agricoles, les friches anthropiques et les opérations urbaines de qualité.

© CAUE, Marnay



Ce qui a été réalisé en 2022

Le PNR s'est intégré, depuis 2 ans, en tant qu'animateur dans le groupe de travail « Opérations urbaines de qualité » de l'ODCE. Ce groupe de travail a pour objectif le développement de fiche projet qui reprendraient des opérations qualitatives sur le département. Au cours de l'année 2022, outre les 4 CoPil, une visite de site a pu être réalisée avec les élus intéressés de la commission Urbanisme, Architecture et Paysage sur un écoquartier et un quartier « bien pensé » sur les départements de la Côte d'Or et du Jura. Ces deux visites ont permis de sensibiliser les élus sur de nouvelles façons de construire en limitant la consommation foncière, tout en assurant une qualité dans le quartier. Ces visites feront l'objet de fiches de présentation qui permettront, via des supports de communication, leur transmission au plus grand nombre.



Architecture

ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA VALORISATION DES ENTRÉES DE VILLE ET DE VILLAGE DU PNR DU DOUBS HORLOGER



Indicateurs d'évaluation

- * 1.3.1.C Nombre de points noirs paysagers résorbés, dont les zones d'activités requalifiées le long de la RD437 et la RD461
- * 2.1.3.B Nombre de démarches participatives accompagnées pour la revalorisation ou pour la création de nouveau quartier de qualité
- * 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation des différentes thématiques



Chiffres clés

- * **2 études** réalisées : Morteau et Les Fins
- * **2 lectures** paysagères : Morteau et Les Fins
- * **1 guide** de sensibilisation et de conseils pour l'aménagement et la valorisation des entrées de ville et village



1.3.1 Pérenniser et promouvoir la qualité des paysages

2.1.3 Améliorer la qualité des espaces urbanisés



Nom de la commission

Urbanisme, Architecture et Paysage



Agent

Chloé Personeni



Élu référent

Franck Villemain



Partenaires

CAUE 25 et AUDAB



Publics cibles

Municipalités, élus, habitants du territoire



Élément de contexte

Débutée en 2017, l'étude « entrée de ville et village » co-réalisée entre le Parc naturel régional du Doubs Horloger, l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté [AUDAB] et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs [CAUE], est destinée à mettre en lumière les problématiques et les enjeux liés aux espaces d'entrées des communes du territoire du Parc. À l'origine, l'étude est opérée sur 6 communes situées le long de la route départementale 437 : Saint-Hippolyte, Maïche, Bonnetage, Le Russey, Les Fins et Morteau. Elle comprend la réalisation d'un diagnostic sur les entrées nord et sud des communes citées, et des visites de sensibilisation sur site : les lectures paysagères pour les élus et les habitants. Afin de valoriser les diagnostics réalisés et proposer des pistes d'actions concrètes, l'étude comprend la rédaction d'un guide pour proposer aux élus du territoire du Parc un document de sensibilisation pour l'aménagement et la valorisation de leurs entrées de ville.

Ce qui a été réalisé en 2022

En 2022 ont été réalisés les diagnostics des entrées nord et sud des communes des Fins et de Morteau. Pour chaque entrée de ville, le but était d'étudier l'intégration dans le paysage environnant et l'aménagement urbain : que voit-on des caractéristiques locales paysagères depuis l'entrée de la commune, quels sont les usages prioritaires, à quoi ressemblent l'architecture, la végétation, le mobilier... Pour cela, un travail de recherche a été effectué par l'AUDAB et le CAUE du Doubs. Deux visites de terrain ont ensuite été organisées, une en hiver et une en été pour photographier et analyser les zones concernées. Les deux communes ont également fait l'objet d'une lecture paysagère chacune [Morteau le 2 juillet et Les Fins le 8 octobre]. Au total, elles ont réuni une cinquantaine de participants, élus et habitants du territoire confondus. Ces visites ont permis de récolter les impressions des usagers des entrées de ville pour nourrir l'approche sensible des diagnostics. Enfin, pour conclure l'étude, un guide destiné aux élus du territoire a été rédigé. Il s'agit d'un document de sensibilisation et de conseils pour la valorisation et l'aménagement des entrées de ville et de village du Parc. Il est composé de fiches reprenant les enjeux soulevés lors des diagnostics : l'insertion et la prise en compte du paysage au sein des entrées de ville, la qualité de leurs caractéristiques urbaines, architecturales, ainsi que leur cadre de vie. La publication du guide est prévue pour le début d'année 2023.

Architecture

SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES



- 1.2.1** Maintenir et valoriser les savoir-faire et le patrimoine bâti local caractéristique
- 4.2.2** Eduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Urbanisme, architecture et paysage



Agent
Chloé Personeni



Élu référent
Franck Villemain



Publics cibles
Municipalités, élus

Élément de contexte

Attenant à la frontière Suisse, le PNR du Doubs Horloger est un territoire rural très attractif. La pression urbaine, la banalisation de l'architecture et l'impact des constructions sur le paysage local comptent parmi ses problématiques majeures. Le Parc regroupe 94 communes dont les maires ont signé la Charte, document de référence fixant les objectifs du territoire. Au-delà de ce support écrit, la diversité des acteurs et la communication à assurer auprès d'eux sur les problématiques architecturales, paysagères et urbaines constituent un défi permanent. L'enjeu est donc de mettre en place un travail de sensibilisation auprès des municipalités sur ces sujets pour préserver et valoriser les qualités et caractéristiques du territoire. Pour cela, il a été décidé de réaliser des entretiens auprès des maires et/ou des élus de chaque commune du Parc pour soulever les enjeux d'architecture, d'urbanisme et de paysage au sein de leur commune, et ainsi, proposer des réponses et des actions adaptées.



Ce qui a été réalisé en 2022

En 2022 ont été rencontrés les maires des communes suivantes : Montjoie-le-Château, Vaufrey, Liebvillers, Ville-du-Pont, Narbief, Laval-le-Prieuré, Consolation-Maisonnettes et Montbéliardot. Les entretiens consistent en des discussions d'une à deux heures avec maire et/ou élus, sur appui de cartographies et de photographies aériennes de la commune concernée. Les thématiques abordées en priorité concernent l'architecture, le paysage et l'urbanisme au sein des communes.

L'objectif est d'appréhender et comprendre la vision des municipalités sur ces sujets. Les sujets transversaux abordés sont l'occasion de rappeler les autres actions menées au sein du Parc, afin de pouvoir apporter un soutien aux élus sur d'autres thématiques, en rappelant que cette aide peut toujours être sollicitée et que les communes ne doivent pas hésiter à intégrer le Parc dans leurs démarches de projets à venir. Il est aussi demandé quels besoins sont ressentis sur les sujets abordés : connaissances, compétences, type de documentation nécessaire, mise en réseau avec professionnels ou élus, ateliers, visites... Et plus généralement, quelles actions pourraient être possibles pour avancer au regard des objectifs de la Charte.

Les entretiens sont également l'occasion de prises de photographies pour alimenter et référencer l'architecture, l'urbanisme et le paysage au sein des communes.

Ce travail se poursuivra en 2023, avec pour objectif d'impliquer et de sensibiliser davantage les élus rencontrés lors de la prise de photographies.



Indicateurs d'évaluation

- * 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques
- * 1.2.1.A Réalisation et utilisation d'une base de données architecturales



Chiffres clés

- * **8** communes visitées
- * **16h** d'entretien avec les maires



Culture et patrimoine

ARC HORLOGER : LA MÉCANIQUE D'ART ET LA MÉCANIQUE HORLOGÈRE AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ



1.2.3 Protéger et transmettre les savoir-faire locaux



Nom de la commission
Culture et patrimoine



Agent
Yannick Nancy



Élu référent
Anthony Cuenot



Partenaires
ArcJurassien.ch, Grand Besançon Métropole



Publics cibles
Détenteurs des savoir-faire

Culture et patrimoine

Élément de contexte

Le 16 décembre 2020, la candidature des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art portée par la Suisse et la France a été approuvée. Cette inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité n'est pas une fin en soi, il nous appartient maintenant de la faire vivre.

Pour cela, un projet Interreg V porté par le Grand Besançon Métropole et ArcJurassien.ch a été mis en place dès le début de l'année 2021. Il a pour objectif de créer une structure de coordination et de gestion de cette inscription et de déployer les premières mesures de communication (site internet, présence sur des événements, plaquette) et de sauvegarde des savoir-faire (forum de la formation, exposition franco-suisse).

Parmi ces actions, le Parc avait particulièrement en charge la réalisation d'un état des lieux des lieux d'archives horlogères à travers le Massif du Jura Franco-Suisse.



© Jean-Charles Sexe



Ce qui a été réalisé en 2022

Le Parc avec l'appui de la société Doxulting a finalisé les fiches résultant de l'audit des lieux d'archives présentant les éléments dont ils disposent, l'état des inventaires et l'accessibilité des fonds. Ces fiches ont fait l'objet d'une publication sur le site d'Arc Horloger (www.arc-horloger.org).

Cet état des lieux montre les conditions très disparates de stockage de ces archives, le fait qu'une grande partie d'entre elles n'ont jamais été inventoriée et que seule une très petite partie a fait l'objet d'une numérisation.

Par ailleurs, nous avons formulé des recommandations et des pistes techniques pour l'amélioration de cet archivage et une meilleure mise à disposition de ces connaissances. Ce travail a été inclus dans les missions de la future structure de portage de l'inscription dans le livre blanc qui récapitule les grands principes en vue de sa création.

Le 16 décembre pour clôturer ces projets, une présentation des résultats du projet Arc Horloger et une table ronde présentant les futurs développements a été présentée. Cela a également été l'opportunité de célébrer les 2 ans de l'inscription des savoir-faire de mécanique d'art et de mécanique horlogère.



Indicateurs d'évaluation

- * 1.2.3.B Nombre d'actions et de formations réalisées favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels
- * 1.2.3.C Nombre de partenariats réalisés avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherches



Chiffres clés

- * **44 lieux** d'archives horlogères auditées
- * **21 fiches** de lieux d'archives publiées
- * **1 participation** aux 24h du temps
- * **2 ans** d'inscription des savoir-faire de mécanique d'art et de mécanique horlogère sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité

Transition énergétique



WATTY À L'ÉCOLE

WATTY

eco CO₂



4.2.2 Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agent

Inès Maire-Pymot



Élu référent

Cédric Bôle



Partenaires

ÉCO CO₂ et Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Doubs



Publics cibles

Enfants, parents, enseignants

Élément de contexte

«Watty à l'école» est le seul programme de sensibilisation à la transition écologique destiné aux enfants de l'école primaire, élu aux Certificats d'Économies d'Énergie et labellisé par le ministère de la Transition écologique. Créé par éco CO₂, le programme représente depuis 2013 : 356 569 élèves de métropole et d'outre-mer sensibilisés au sein de 15 106 classes réparties dans 4 153 écoles. Il vise à informer et sensibiliser les enfants aux gestes écocitoyens en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur établissement scolaire, mais aussi au sein de leur foyer.

Après une prise de contact d'ÉCO CO₂ avec la Communauté de communes du plateau du Russey pour déployer «Watty», la collectivité a sollicité le Parc pour voir dans quelles mesures l'on pourrait s'y associer pour diffuser plus largement ce dispositif. Considérant qu'il répondait aux objectifs de la Charte, le Parc a pris en charge sa coordination et son déploiement et s'est occupé de la sélection des établissements scolaires après plusieurs étapes (échange avec la référente Éducation au Développement Durable [EDD] de l'académie de Besançon, mail, réunions d'information, réunion de validation).



Ce qui a été réalisé en 2022

Dans les écoles de Bonnetage, Saint-Hippolyte, Damprichard, Maîche, Charquemont, Frambouhans et Grand'Combe-Châteleu, les élèves de la maternelle au CM2 ont découvert avec passion les écogestes en faveur de la transition écologique.

Déployé pour l'année scolaire 2022-2023, 248 élèves bénéficient du programme «Watty à l'école», animé en partenariat avec le CPIE du Haut-Doubs.

En 2022, un atelier pédagogique a été réalisé dans chaque classe pour sensibiliser les élèves aux enjeux de développement durable en lien avec les projets des écoles. Après une première séance, les enseignants et les élèves sont invités à découvrir les Minutes «économise l'énergie», qui correspondent à de courtes activités et jeux réalisables en quelques minutes sur l'ordinateur ou la tablette afin d'aller plus loin dans la sensibilisation aux économies d'énergie.

Pour 2023, d'autres ateliers seront animés et un concours Watty sera lancé autour de l'anniversaire du programme qui fête ses 10 ans. Comme chaque année, le concours Watty est un événement phare qui permet de sensibiliser les enfants sur un sujet d'actualité en lien avec la transition écologique. Cette année, le thème choisi est : «Watty fête ses 10 ans» et a pour sous-titre «Célébrons avec lui les économies d'eau et d'énergie!»



Indicateurs d'évaluation

* 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



Chiffres clés

* 7 écoles

* 21 classes

* 248 élèves touchés



Indicateurs d'évaluation

* 1.1.2.A Élaboration d'une cartographie plus précise de la Trame verte et bleue et de la trame noire du territoire

* 2.2.2.A Nombre d'actions de sensibilisation/partenariats en faveur de la réduction des consommations énergétiques dans les activités économiques

* 1.1.2.E Nombre de communes pratiquant l'extinction (total ou partiel) des éclairages



Chiffres clés

* **8** animations réalisées sur le territoire en 2022

* En un an, le nombre de communes qui ont décidé d'éteindre la lumière la nuit

est passé de **2 à 20** avec encore une dizaine de communes en attente

UN CIEL ÉTOILÉ POUR LE DOUBS HORLOGER



1.1.2 Garantir la fonctionnalité écologique des milieux naturels

2.2.1 Accroître la sobriété et l'efficacité énergétique du territoire



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agents

Inès Maire-Amiot



Élus référents

Cédric Bôle



Partenaires

PNR du Haut-Jura, Communauté de communes des Portes du Haut Doubs, Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs (SYDED)



Publics cibles

Élus, grand public, SYDED, entreprises

Élément de contexte

La pollution lumineuse est un fléau qui touche le monde entier aussi bien en ville qu'à la campagne. La pollution lumineuse se rajoute aux autres pressions exercées sur le vivant, dont les impacts sur la biodiversité et la santé sont de plus en plus avérés. Par exemple, on estime que l'éclairage public est la 2^{ème} cause de mortalité des insectes après les produits chimiques de l'agriculture.

Depuis novembre 2021, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a lancé une action sur la pollution lumineuse qui se décline en 3 axes :

- Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public
- Sensibilisation de tous les publics
- Lancement d'un diagnostic de la pollution lumineuse

Il s'agit de cibler les enjeux liés à la pollution lumineuse et de fournir des recommandations aux communes en matière d'éclairage public pour tendre vers un éclairage plus sobre, selon des critères multithématiques.

Ce qui a été réalisé en 2022

Tout d'abord, le Parc a organisé une animation pour informer et sensibiliser les élus à la pollution lumineuse. Le but étant de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité et plus concrètement, les inviter à éclairer plus sobrement et/ou à tester l'extinction de l'éclairage public. Pour cela, plusieurs réunions ont été organisées (40 communes touchées), un dossier de presse a été diffusé en octobre dernier et plusieurs documents d'information ont été élaborés pour servir les communes. Trois réunions publiques ont été programmées pour accompagner les communes dans leur communication avec les habitants. Le contexte de crise énergétique a accéléré les démarches des communes, si bien qu'à ce jour, plus de 20 communes testent ou mettent en place l'extinction de leur éclairage public (partiel ou en totalité « en cœur » de nuit).

En termes de sensibilisation et de communication, le Parc a également programmé et participé à plusieurs animations sur le thème de la nuit. Lors de la Fête du Parc, plus d'une cinquantaine de personnes ont pu observer les étoiles grâce au club Astro 400. L'EPAGE Doubs Dessoubre, en partenariat avec le Parc, a sensibilisé les habitants lors de la nuit de la chauve-souris. Puis, plusieurs animations se sont tenues durant les vacances de la Toussaint : entre lecture de contes par Noël Jeannot, sensibilisation à l'astrophotographie avec Catherine Angyan et balade nocturne dans les rues de Saint-Hippolyte, ce sont plus de 70 personnes qui ont été touchées. Enfin, France 3 a réalisé un reportage sur les enjeux de la pollution lumineuse sur le territoire du Parc.



Concernant le diagnostic, le Parc naturel régional du Doubs Horloger, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs et le Parc naturel régional du Haut-Jura se sont associés pour étudier la pollution lumineuse et préidentifier une trame noire. En partenariat avec les syndicats d'énergie et les acteurs environnementaux, l'étude vise à améliorer la connaissance de la pollution lumineuse et de ses impacts à travers :

- L'analyse de l'éclairage artificiel en place;
- La modélisation de la pollution lumineuse avec son évolution depuis 2012;
- La préidentification d'une trame noire;
- La réalisation des représentations cartographiques de la qualité du ciel, de l'environnement nocturne et des zones de perturbation de cette qualité;
- La réalisation des recommandations sur l'éclairage public
- La programmation d'actions précises en lien avec les enjeux qui découleront de l'étude.

De plus, les résultats de cette étude seront vulgarisés et utilisés à des fins de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des publics.

Transition énergétique



Mobilités



PROGRAMME DE COVOITURAGE DE L'ARC-JURASSIEN



Indicateurs d'évaluation

- * 2.2.4.C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



Chiffres clés

- * **14** partenaires
- * **180** entreprises
- * **6 500 km** annuels d'économie par covoitreur
- * **1,1** tonne de CO₂/an économisée par covoitreur



- 2.2.4 Rationnaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agent

Inès Maire-Amiot



Élu référent

Cédric Bôle



Publics cibles

Entreprises, automobilistes



Partenaires

Arc jurassien.ch, Le Parc naturel régional du Doubs Horloger, Le Parc naturel régional du Haut-Jura, Le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs pour la partie française. Côté Suisse, Les Cantons de Vaud et de Neuchâtel, l'Association de développement économique de la Vallée de Joux (ADnEV), l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV), la Région des Montagnes neuchâteloises, l'Association Région Val-de-Travers (ARVT), la commune de Val-de-Ruz, la région Neuchâtel Littoral, Jura bernois. Bienne

Élément de contexte

Lancé en 2011 dans le cadre du programme Interreg France-Suisse IV, le dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien vise à promouvoir un mode de transport partagé et tend à pallier la maigre desserte en transports publics dans ce territoire transfrontalier de moyenne montagne. Il associe désormais 18 partenaires suisses et français. Actuellement, 180 entreprises réparties sur l'ensemble de l'Arc jurassien prennent part au dispositif.

Afin de pérenniser le covoiturage et d'inclure de nouveaux territoires et entreprises, des fonctionnalités ont été mises en place : un site internet, une centrale téléphonique dédiée et une application proposée aux partenaires pour orienter les salariés. Des actions de sensibilisation et d'animation sont également organisées au sein des entreprises. Par ailleurs, des aires de covoiturage ont été aménagées de façon concertée de part et d'autre de la frontière. Enfin, le dispositif permet d'obtenir une vue d'ensemble sur l'évolution du nombre de covoitureurs transfrontaliers et les impacts du dispositif en matière de décongestion et de pollution.

Cette solution s'inscrit dans la volonté commune d'aller vers un développement équilibré de part et d'autre de la frontière, solidaire, compétitif et durable. À ce jour, parmi 42 000 collaborateurs, environ 25% covoiturent régulièrement, ce qui a sensiblement réduit l'empreinte carbone des trajets journaliers. L'économie en matière d'émission de gaz à effets de serre est estimée à 1,1 tonne de CO₂ par an et par covoitreur. Au regard, depuis mars 2020, les navetteurs pendulaires ont été particulièrement affectés par la crise sanitaire. Les mesures de restriction décidées ont fortement réduit le trafic transfrontalier. Toutefois, au regard du contexte et des contraintes, il est malheureusement probable que certains automobilistes aient repris certaines habitudes d'autosolisme.

Ce qui a été réalisé en 2022

L'année 2022 a été marquée par des temps d'échanges importants pour mettre au point une nouvelle mouture du dispositif, notamment dans un contexte postCOVID-19. Après deux ans de turbulences extérieures, les partenaires se sont accordés pour tester ce nouveau dispositif en 2023. En fonction des résultats enregistrés (mobilisation des entreprises, positionnement des différents partenaires...), il sera décidé quelles suites seront à donner en 2024/2026.

Les prestataires ont également pu remobiliser les navetteurs pour le challenge covoiturage 2022 qui a rencontré un beau succès. L'occasion de faire de nouveaux émules pour la pratique du covoiturage et de vendre la nouvelle formule du programme aux entreprises participantes. Le nombre définitif de participants s'est élevé à 2349 covoitureurs, en hausse de 24% par rapport à 2019 avec un total de 161 entreprises représentées.

Enfin, un webinaire a été organisé le 29 novembre autour de la Loi LOM et les plans de mobilité. Ce webinaire a réuni 16 participants.



Mobilités

PROGRAMME MOBY



2.2.4 Rationaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables.



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agent

Alizée Detsch



Élu référent

Cédric Bôle



Partenaires

EcoCo2 et CPIE du Haut-Doubs



Publics cibles

Élèves des établissements scolaires

Élément de contexte

Le Parc naturel régional travaille sur le développement des aménagements cyclables et piétons sécurisés à travers l'élaboration du Plan Doux Horloger. Cependant, il est aussi nécessaire de travailler sur la création d'une culture « mobilités durables » et plus particulièrement, une stratégie d'information et de sensibilisation auprès des publics scolaires. Actuellement, 60% des élèves sont situés à moins de 5 km de leur établissement scolaire, ce qui constitue une condition favorable pour utiliser le vélo quotidiennement. Développer l'usage d'une mobilité plus durable [car, covoiturage, modes doux...] permettrait d'augmenter la sécurité autour des écoles en diminuant le nombre de véhicules à proximité, de diminuer les émissions de CO², de prévenir des problèmes de santé et de favoriser un changement de modes de déplacements des parents.

Dans ce cadre, le programme Moby a été déployé dans 3 collèges et 1 lycée du territoire : Mont-Miroir à Maîche, René Perrot au Russey, Jean-Claude Bouquet à Morteau et Villers-le-Lac, Edgar Faure à Morteau.

D'une durée de deux ans, ce programme vise à établir un diagnostic et un plan d'action pouvant lever les freins existants et accompagner le développement de la mobilité durable au sein des établissements. Il est déployé par EcoCO² et financé à 75% par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), puis par le Parc naturel régional du Doubs Horloger et les Communautés de communes du Val de Morteau, du plateau du Russey et du Pays de Maîche.



Ce qui a été réalisé en 2022

Le programme Moby a été lancé à la rentrée scolaire, en septembre 2022. Les mois suivants, septembre et octobre, plusieurs réunions ont permis de présenter le projet aux corps enseignants ainsi qu'au personnel des établissements. Puis, de constituer un comité Moby avec les enseignants prêts à s'impliquer dans la démarche, les Communautés de communes et les communes. Le projet a ensuite été présenté aux élèves et aux parents afin qu'ils puissent rejoindre les comités Moby constitués. La présentation du projet aux élèves a également été un moment privilégié pour parler de la mobilité de demain sur le territoire et comment réinventer ce dernier en limitant la place de la voiture.

Cinq événements de lancement du dispositif ont été organisés et animés par les agents du CPIE du Haut-Doubs et du Parc naturel régional du Doubs Horloger : une approche artistique et prospective avec pour thème « Quelle est la mobilité de demain selon vous? », ou plus scientifique à l'aide d'une analyse des émissions de gaz à effets de serre et d'un atelier Fresque des Mobilités avec les écodélégués, ou encore une sensibilisation aux règles de sécurité à vélo et en trottinette.

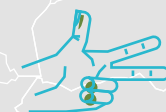
Une carte géante du territoire appelée « carte de Gulliver » est régulièrement utilisée en support des animations. Cet outil permet aux élèves de parcourir virtuellement l'ensemble des routes et des chemins existants, afin de faire remonter leurs observations, leurs souhaits d'aménagement et les éventuelles problématiques rencontrées sur le territoire.

Enfin, des enquêtes ont été lancées en décembre auprès des parents et du personnel des établissements scolaires pour connaître leurs habitudes de déplacements et en comprendre les freins. L'objectif, à terme, est de la rationalisation des déplacements domicile/école en encourageant le recours aux modes de transports alternatifs, c'est-à-dire les déplacements à pied, à vélo, en covoiturage, en transport en commun...



Indicateurs d'évaluation

- * 2.2.4.A Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc
- * 2.2.4.B Évolution de la cyclabilité et marchabilité du territoire en offre de service et de linéaire créé
- * 2.2.4.C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



Chiffres clés

- * **3** collèges : **1650** élèves sensibilisés
- * **1** lycée : **1000** élèves sensibilisés
- * **5** événements de lancement

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Indicateurs d'évaluation

- * 2.2.4.A Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc
- * 2.2.4.B Évolution de la cyclabilité et marchabilité du territoire en offre de service et de linéaire créé
- * 2.2.4 C Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



Chiffres clés

- * **5** communautés de communes inscrites au Challenge mobilité
- * **4** animations organisées lors de la semaine du challenge
- * **1** vidéo réalisée

Au sein de l'équipe technique du Parc :

- * 12 employés sur 15 ont participé au Challenge
- * 42 trajets rapportés
- * 758 km effectués en modes alternatifs à la voiture individuelle



2.2.4 Rationnaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agent

Alizée Betsch



Élu référent

Cédric Bôle



Partenaires

ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bourgogne-Franche-Comté, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne-Franche-Comté.



Publics cibles

Entreprises et employés

Élément de contexte

Le Parc naturel régional a participé pour la deuxième fois au challenge Mobilité de la région Bourgogne-Franche-Comté : «Au travail, on s'y rend autrement !». Ce challenge s'est déroulé du 19 au 25 septembre 2022, pendant la Semaine européenne de la Mobilité. L'objectif était d'encourager et de promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail, autostop, etc.) lors des trajets domicile-travail. Il a également pour objectif de valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité. Cette nouvelle édition était l'occasion de sensibiliser les Communautés de communes et les entreprises à l'existence de ce challenge et à l'importance d'y participer.



« Teaser » de lancement du challenge Mobilité



Ce qui a été réalisé en 2022

En référence à l'édition précédente, une courte vidéo sous forme de « teaser » a été réalisée afin d'annoncer le lancement du challenge.

Pendant une semaine, les agents du Parc se sont fortement mobilisés et ont pu être sensibilisés sur les mobilités alternatives à travers un large panel d'activités.

Les agents du Parc se sont notamment prêtés au jeu de la Fresque de la Mobilité. Inspiré de la Fresque du Climat, cet atelier collaboratif sensibilise aux enjeux et aux conséquences de notre mobilité. À travers une approche ludique et pédagogique, la Fresque de la Mobilité aura permis aux agents du Parc de mieux comprendre comment adopter individuellement et collectivement une mobilité plus sobre en se fixant des objectifs réalistes.

D'autres animations étaient également proposées, comme un atelier de réparation de vélo et une initiation aux bonnes postures et au bon équipement à adopter lorsque l'on se déplace à vélo.

Enfin, cette année, un atelier interentreprises était organisé dans les bureaux des Carrières Faivre-Rampant, aux Fins. L'objectif était de regrouper des entreprises (salariés et employeurs) de la zone d'activités pour parler « mobilité », et notamment les trajets domicile/travail. Concrètement, environ 25 personnes étaient présentes pour étudier les possibilités de covoiturage, partager ses expériences, discuter des aménagements cyclables et piétons à mettre en place sur le secteur.

Mobilités

PLAN DOUX HORLOGER



2.2.4 Rationnaliser les déplacements automobiles et améliorer l'accessibilité aux mobilités durables.



Noms des commissions

Transition énergétique et mobilités



Agent

Alizée Betsch



Élu référent

Cédric Bôle



Partenaires

ADEME et département du Doubs



Publics cibles

Grand public, élus

Mobilités

Élément de contexte

En 2021, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a été sélectionné par l'ADEME pour le programme Avélo 2. À la suite de cette sélection, une chargée de mission a été engagée et le Plan Doux Horloger a été lancé le 18 mai 2022.

L'objectif de ce Plan Doux est d'apporter une réflexion sur le développement du vélo et de la marche à pied au quotidien sur les communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maïche. Ce plan permettra d'identifier les liaisons à créer en priorité et de lancer les démarches pour les mettre en place. Cela permet également d'indiquer le nombre de stationnements à vélo à déployer, les services à mettre en place pour développer la pratique, mais également d'indiquer la démarche à suivre pour lever les freins culturels sur ces pratiques dans le quotidien des habitants.

Chiffre clé du diagnostic

* **530** réponses à l'enquête en ligne, soit 1% du territoire

* **58%** des habitants interrogés souhaitent changer de mode, pour un mode plus écoresponsable

* **60%** de la population située à moins de 20 min à vélo d'un des 5 centres-bourgs du territoire

* **60%** des élèves sont situés à moins de 5 km de leur établissement scolaire



Ce qui a été réalisé en 2022

En 2022, le Plan Doux Horloger par un diagnostic a été mené par le bureau d'études BL Évolution, avec des repérages terrains, des analyses des données de trafic, des aménagements et des projets existants ainsi qu'avec une enquête auprès des habitants (environ 530 réponses soit 1% des habitants du territoire). Ce diagnostic a été validé auprès des techniciens puis des élus, et représenté au comité des usagers, formé d'associations et d'habitants souhaitant être consultés pour suivre le Plan Doux.

Une deuxième phase, le choix de la stratégie, a été commencée en octobre. L'objectif était de choisir les itinéraires qui seront déployés par la suite. Pour réaliser cet exercice, un séminaire des élus a été organisé au Russey en novembre dernier. Une cinquantaine d'élus étaient présents pour travailler, par Communauté de communes, sur des cartes. Avec leur connaissance du territoire, et la connaissance technique du bureau d'études, nous avons réalisé des propositions de tracé pour les liaisons cyclables intercommunales. À la suite de cela, les tracés ont été retravaillés par le bureau d'études pour vérifier la possibilité technique et financière. Des ateliers de restitution ont été effectués dans chaque Communauté de communes afin de valider les itinéraires choisis et échanger sur les contraintes éventuelles que l'on pourrait rencontrer. Une carto-party a également été réalisée avec le comité des usagers qui suit le Plan Doux, pour identifier les lieux de stationnements vélo existants, ceux manquants et les services qu'il serait souhaitable de développer sur le territoire. Tout cela a permis l'élaboration d'une stratégie du schéma cyclable intercommunal à déployer dans le Pays Horloger. Par la suite, en 2023, les centres-bourgs de Morteau, du Russey, de Maïche, de Saint-Hippolyte et de Charquemont seront traités, tant sur les aménagements cyclables que piétons. Un plan d'action et un programme pluriannuel d'investissement viendront terminer l'élaboration du Plan Doux Horloger, pour laisser place à sa réalisation.



Indicateurs d'évaluation

* **2.2.4.A** Nombre de plan et de démarche de mobilités actives impulsés par le Parc

* **2.2.4.B** Évolution de la cyclabilité et marchabilité du territoire en offre de service et de linéaire créé

* **2.2.4 C** Évolution de la part modale sur le périmètre du Parc



Chiffres clés

* **3** schémas directeurs cyclables

* **5** schémas directeurs modes doux

* **52** réunions



Tourisme durable



LES CHEMINS DE LA CONTREBANDE



3.3.3 Mettre en réseau les acteurs du tourisme et renforcer la coopération transfrontalière avec le Parc naturel régional du Doubs suisse



Nom de la commission
Tourisme, économie et services



Agent
Sylvie Personeni



Élu référent
Roland Martin



Publics cibles
Familles et itinérants



Partenaires
Parc naturel régional du Doubs suisse, Commissariat à l'aménagement massif du Jura, Le département du Doubs, Arc Jurassien.ch, Office de tourisme du Pays Horloger



Élément de contexte

Les chemins de la contrebande est un produit touristique d'itinérance transfrontalière. En effet, afin de renforcer la coopération avec le Parc du Doubs suisse, nos deux Parcs construisent ensemble des projets d'écotourisme comme «Les chemins de la contrebande», action de préfiguration du Parc construite en 2014 : une offre d'itinérance sur plusieurs jours, transfrontalière, ludique et immersive autour de la contrebande. Chaque parcours possède un guide pratique et initiatique. Cette offre est composée de trois itinéraires pédestres et d'un itinéraire de VTT. Le suivi et la gestion de ces itinéraires sont assurés par chaque Parc naturel régional sur son propre territoire. Ainsi, chaque sentier est visité une fois par an pour vérifier l'état du balisage et du mobilier. Le suivi du site internet est assuré par le Parc naturel régional du Doubs Horloger qui met à jour les informations. La promotion de ces chemins est réalisée par les Offices de tourisme des deux pays et s'accompagne ponctuellement de visites de journalistes.

Une offre touristique complémentaire, initiée en 2021 au Saut du Doubs à destination des familles, a été imaginée comme produit d'appel de ces chemins : une chasse au trésor.



Ce qui a été réalisé en 2022

«La chasse au trésor» a été travaillée tout au long de l'année par les deux Parcs, avec la conception d'un scénario et d'un univers graphique spécifique. Il est question d'une petite Joséphine dont le papa était un célèbre contrebandier malheureusement arrêté et envoyé aux galères, mais qui lui a laissé avant de partir, des instructions pour découvrir un trésor... Une enquête, des jeux, des rébus à destination des enfants, mais également des informations plus complètes sur l'univers de la contrebande. Ainsi, ce sont 10 panneaux qui seront installés sur le site du Saut du Doubs en 2023, de part et d'autre de la frontière. Ce projet bénéficie d'aides financières du département du Doubs, du massif du Jura et d'Arc jurassien.ch dans le cadre du fonds de soutien aux petits projets.

Action de promotion

Le 13 septembre, le Parc a accompagné un groupe de journalistes belges pour les préparer à parcourir l'intégralité de la boucle «l'Orlogeur» en 5 jours, avec des conseils sur le parcours et les lieux importants à voir et à visiter. Un article doit paraître au printemps 2023 dans leur magazine «GR sentiers».

Le 21 septembre, TF1 est venue pour réaliser un reportage de 5 minutes sur les sentiers thématiques qui a été diffusé le 25 octobre au journal de 13 heures. Une belle vitrine sur ce sentier, mais au-delà du parcours, sur la valorisation de nos paysages et de nos savoir-faire. Une rencontre symbolique sur la frontière au milieu de la passerelle du Saut du Doubs était également organisée entre les deux chargés de mission tourisme des deux Parcs français et suisse.



Indicateurs d'évaluation

*** 3.3.3.B Nombre d'actions réalisées avec le PNR du Doubs Suisse**



Chiffres clés

*** 8 heures**
de tournage

*** 434 km**
d'itinéraire

*** Reportage de 5 minutes** au journal de 13 heures sur TF1



Reportage au journal de 13h sur TF1



Tourisme durable



Indicateurs d'évaluation

- * 3.3.2.A Pourcentage de conventions de passage signées sur les itinéraires emblématiques par rapport au nombre de propriétés privées traversées



Chiffres clés

- * **90** sentiers pédestres pour **972 km**
- * **70** points de départ



- 3.3.1 Structurer une offre touristique de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter au changement climatique



Nom de la commission
Tourisme, économie et services



Agent
Sylvie Personeni



Élu référent
Roland Martin



Partenaires

Les techniciens des Communautés de Communes du Parc, Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, le département du Doubs.



Publics cibles
Randonneurs



Élément de contexte

La signalétique directionnelle fait l'objet d'une Charte au niveau départemental, mais aucune Charte n'est écrite pour les panneaux de départ. Les panneaux au départ des sentiers sont inégalement répartis dans les Communautés de Communes du Parc. Certains sont récents comme ceux de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, mais sur les autres territoires, ils sont vieillissants, non actualisés ou inexistants. Une des premières actions du Parc s'est donc naturellement portée sur cette problématique. Le département du Doubs, associé à la démarche, a validé le principe de la création d'une charte graphique des panneaux de départ, qui sera étendue au département du Doubs tout entier et proposée aux autres territoires. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger s'occupant de la partie technique et administrative de ce dossier.

Ce qui a été réalisé en 2022

Une première réunion a eu lieu le 2 mai entre le Parc, les techniciens et responsables tourisme des six Communautés de communes pour lancer cette opération et s'accorder sur les enjeux. Le 28 juin 2022, lors d'une deuxième réunion, le Parc a présenté un benchmark de ce qui se fait ailleurs en France afin de définir ensemble les points les plus importants à retenir dans l'écriture d'un cahier des charges. Au cours des échanges, à l'unanimité des personnes présentes, le panneau de départ doit comporter quatre grandes parties : l'identification de la randonnée, le code du balisage, la cartographie (la carte est l'élément principal du panneau), les consignes de sécurité et de préservation de l'environnement. Un beau travail collégial et une belle action concrète et visible de coordination et d'ingénierie réalisée par le Parc et qui devrait être finalisée en 2023.



Tourisme durable

MARQUE VALEUR PARC



3.3.3 Consolider l'offre d'hébergements et mettre en réseau les acteurs



Nom de la commission
Tourisme, économie et services



Agent
Mathilde Passarin
Sylvie Personeni



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
Groupe de travail de la marque :
Boris Loichot, Dominique Mollier,
Sylvie Lehir, Pascal Rougnon,
Sylvette Riesen (chambre d'hôtes)
Antoine Carrier (meublé) Samuel
Houser (gîte) Mathalie Gaumot
(restauratrice) Gérard Saillard
(restaurateur)



Publics cibles
Hébergeurs et restaurateurs



Élément de contexte

Tous les Parcs naturels régionaux bénéficient, de fait, de la marque Valeurs Parc naturel régional, et peuvent choisir de l'attribuer aux entreprises situées sur leur territoire qui en font la demande. Cette démarche s'effectue via un engagement contractuel exigeant au regard du développement durable. La marque apporte à toute entreprise qui en bénéficie, une reconnaissance de son travail, de son inscription respectueuse dans son territoire et son environnement et lui confère donc une véritable valeur ajoutée. Pour le consommateur, la marque Valeurs Parc naturel régional présente aussi de réels bénéfices et avantages. Elle garantit notamment que le produit ou le service qui en bénéficie respecte les valeurs fortes de la philosophie des Parcs naturels régionaux, qu'il est de caractère (consommer le produit, c'est consommer un peu le Parc), qu'il bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales (de proximité), qu'il s'inscrit en réponse à des enjeux de territoire (entretien des paysages), qu'il est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises).



Ce qui a été réalisé en 2022

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a fait le choix, dans un premier temps, de flécher cette marque pour les acteurs économiques du secteur du tourisme. L'équipe du Parc a commencé à travailler sur les référentiels des autres Parcs pour se familiariser avec le concept et comprendre en quoi cette marque se distingue des autres labels de la profession. Un groupe de travail de 12 personnes a été constitué, composé d'élus, d'hébergeurs et de restaurateurs. Cette équipe s'est réunie deux fois en 2022 pour travailler sur les exigences propres à ce secteur d'activité. Un voyage de découverte de la marque et de ses bénéficiaires a été organisé le 12 octobre dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Nous y avons rencontré le responsable de la marque au sein de ce Parc, deux prestataires touristiques nous ont aimablement reçus chez eux pour nous expliquer leur parcours et leurs expériences liés à cette marque. Un gîte et une chambre d'hôtes à Munster où les propriétaires ont fait visiter leur maison et leur jardin participatif et un camping à Osenbach en pleine nature, équipé de petits chalets sur pilotis construits par des artisans locaux avec un gérant passionné de sports de pleine nature. L'équipe du Parc a bénéficié tout au long de l'année des formations mises en place par la Fédération des Parcs naturels régionaux sur le sujet. Le référentiel national « hébergement et restauration » a été réévalué et sera validé début 2023. Les audits des candidats à cette marque pourront alors commencer.



Indicateurs d'évaluation

- * 3.3.C Évolution du nombre de lits touristiques
- * 3.3.3.A Nombre d'action à destination des hébergeurs et des porteurs de projet



Chiffres clés

- * **1 groupe** de travail sur la marque
- * **2 séances** de travail sur le référentiel hébergement restauration
- * **1 voyage** d'étude, **3 réunions** d'information sur les territoires
- * **275 courriers** de sensibilisation envoyés aux prestataires touristiques du Parc

LE PLAN AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE



Indicateurs d'évaluation

- * 3.3.A Évolution de l'offre d'activités de pleine nature
- * 3.3.B Évolution de la fréquentation des sites touristiques emblématiques



Chiffres clés

- * **3 COPIL** Plan Avenir Montagnes Ingénierie (PAMI)
- * **1 Agrément** de Service civique
- * **5 actions** PAMI
- * **2 rencontres** PAM à Paris
- * **2 rencontres** PAM du massif du Jura



- 3.3.1** Améliorer et optimiser l'offre d'activités de pleine nature sur 4 saisons pour s'adapter aux changements climatiques
- 3.3.2** Concilier fréquentation touristique et valorisation durable des sites touristiques naturels



Nom de la commission
Tourisme, économie et services



Agent
Elsa Diot



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
ANCT, Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, la Banque des territoires



Publics cibles
Touristes et locaux

Élément de contexte

Le Plan Avenir Montagnes Ingénierie (PAMI) constitue le volet accompagnement des territoires en ingénierie du Plan Avenir Montagnes présenté le 27 mai 2021 par le Premier ministre. Ce programme, financé par le plan de relance, est porté par l'ANCT et co-financé par la Banque des territoires pour une durée de 2 ans. Au sein du Parc naturel régional du Doubs Horloger, l'une des missions du chef de projet «Avenir Montagnes Ingénierie», arrivée en mars 2022, est d'accompagner la conception et la mise en œuvre d'un projet touristique de territoire : le contrat de station.

Le contrat de station est une démarche coconstruite avec l'ensemble des acteurs du territoire qui doit répondre aux enjeux du prochain Schéma régional de Développement du tourisme et des loisirs de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ce dernier s'inscrit résolument vers un tourisme responsable.

Cette feuille de route touristique marque un tournant important et a pour ambition de mettre en place une stratégie de développement adaptée aux enjeux des transitions écologiques en prenant en compte les besoins des populations. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger valorisera ses atouts et sa dynamique territoriale pour faire de son territoire une destination de moyenne montagne écoresponsable et innovante au sein de la Destination Montagnes du Jura.

Le poste de chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie s'inscrit pleinement dans cette démarche d'accompagnement des territoires de montagne, en les aidant dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable, diversifié et résilient.

Ce qui a été réalisé en 2022

En complément du diagnostic du contrat de station, la cheffe de projet a mené 27 entretiens semi-directifs avec des élus, des habitants, des professionnels du tourisme et des techniciens basés sur leur ressenti afin d'appréhender les différents imaginaires et perceptions du tourisme sur le territoire.

Les actions Plan Avenir Montagnes Ingénierie présentent dans le contrat de station sont des prérequis importants pour poser des fondations solides à la création d'un récit touristique commun, dont certaines d'entre elles ont débuté cette année et se poursuivront dans les cinq années à venir.

Parcours d'accompagnement de la Fabrique des transitions « Territoire Pilote » :

Le PNR du Doubs Horloger fait partie des 10 lauréats du parcours d'accompagnement dédié aux élus de la Fabrique des Transitions « Territoire Pilote ». Cet accompagnement, articulé à partir des enjeux des territoires dans une logique systémique et transversale, entend favoriser les coopérations entre acteurs locaux et à les aider à se mettre en mouvement pour co-construire l'avenir des territoires de montagne. Deux élus du Parc, M. Martin et M. Loichot ont participé le 1^{er} septembre à une présentation du dispositif d'accompagnement à Paris et suivent un cycle de webinaires autour des cadres de pensée, d'organisation et d'actions qui se poursuivra en 2023.

Tourisme durable

LE CONTRAT DE STATION



- 3.3.1** Structurer une offre touristique de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter au changement climatique
- 3.3.2** Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques



Nom de la commission
Tourisme, économie et services



Agent
Sylvie Personeni



Élu référent
Roland Martin



Partenaires
Les Communautés de communes du Parc, Les prestataires touristiques, Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, région Bourgogne Franche-Comté, le département du Doubs



Publics cibles
Touristes (jeunes actifs et familles avec enfants) et locaux

Élément de contexte

Lancée fin 2021, l'étude sur le contrat de station s'est déployée concrètement en 2022 avec la participation active des élus, techniciens et prestataires touristiques des six Communautés de communes du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Le contrat de station est un dispositif destiné à conforter et à développer l'économie touristique du territoire à partir d'une analyse de l'offre existante, et d'une stratégie de développement déclinée en plan d'action.

Le 8 février, à Valdahon, le bureau d'études a présenté le diagnostic au cours d'un comité de pilotage. Celui-ci fait ressortir une offre touristique de qualité, liée principalement à l'environnement naturel d'exception qui façonne notre Parc, mais également aux savoir-faire du territoire. Cependant, cette offre est peu différenciante et demande à être diversifiée plus largement sur quatre saisons. L'identité du territoire comme destination touristique est diffuse et doit se singulariser pour mieux s'inscrire au sein des « Montagnes du Jura » qui est la marque de destination de la région Bourgogne-Franche-Comté. Notre Parc est en phase avec les tendances actuelles : tourisme des grands espaces, déconnexion et pleine nature, itinérances, clientèle familiale et jeune sportif.



Ce qui a été réalisé en 2022

Le 15 mars 2022, à Villers-le-Lac, 46 personnes [office du tourisme, prestataires touristiques, élus, représentants de l'État, de la région Bourgogne-Franche-Comté et du département du Doubs] se sont réunies pour travailler sur la stratégie touristique à mettre en place au vu des enjeux du diagnostic. Ce fut une journée riche de partage et de convivialité qui a permis de dégager trois grands axes stratégiques :

- La structuration de la compétence tourisme pour consolider une économie durable ;
- Partager une vision d'avenir pour atteindre l'exemplarité de la destination et la revendiquer ;
- Structurer l'offre et enrichir l'expérience client.

Les services du Parc se sont ensuite rendus dans chaque territoire pour travailler sur la construction d'un plan d'action qui s'inscrit dans cette stratégie avec de nombreux échanges et une très grande mobilisation des acteurs. Relectures et corrections ont été nécessaires pour aboutir à un document provisoire

porteur de sens et approuvé par tous au cours d'une réunion de présentation et de priorisation le 29 septembre. Un travail collectif très important a été présenté aux financeurs en fin d'année, et de nouvelles modifications interviendront après leurs observations pour une signature prévue en juin 2023.



Indicateurs d'évaluation

- * 3.3.A Évolution de l'offre d'activités de pleine nature
- * 3.3.C Évolution du nombre de lits touristiques



Chiffres clés

- * **38%** du temps de l'agent en 2022
- * Nombre de COPIL : **5 réunions**
- * **1 atelier** de travail
- * **46 participants** pour construire la stratégie de développement touristique
- * **38 projets** d'aménagements touristiques identifiés

Communication



FÊTE DU PARC



- 4.2.1** Mobiliser, sensibiliser, informer les acteurs, moteurs de la dynamique
- 4.2.2** Eduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



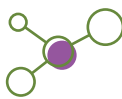
Nom de la commission
Communication, finances, ressources humaines



Agent
Océane Vincent



Élu référent
Denis Leroux



Partenaires
Région Bourgogne Franche-Comté,
département du Doubs, office de
tourisme du Pays Horloger, Radio RCV
Pays Horloger



Publics cibles
Élus, partenaires, grand public

Communication



Élément de contexte

« La création du Parc naturel régional du Doubs Horloger, ça se fête ! »

Après quelques mois dédiés à l'installation et au bon fonctionnement de la structure, une fête d'inauguration s'est tenue le vendredi 1^{er} et le samedi 2 juillet 2022. La Fête du Parc était un événement avant tout festif, mais aussi engagé au cours duquel nous avons fédéré et porté des valeurs de préservation et de valorisation de nos richesses patrimoniales. Placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte, ces deux journées ont réuni l'ensemble de nos membres et de nos partenaires qui agissent et œuvrent à nos côtés. Au moyen d'une communication grand public et d'une riche programmation, habitants et visiteurs du territoire étaient invités à nous rejoindre pour cette célébration écoresponsable.

Ce qui a été réalisé en 2022

Une journée institutionnelle était organisée le vendredi 1^{er} juillet au cinéma de Charmoille, l'une des plus petites communes de France qui puisse se targuer de disposer d'un cinéma classé Art et Essai. Discours et tables rondes portaient sur le thème de : « L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique ». Un thème identique à celui du Congrès des Parcs naturels régionaux, qui s'est tenu peu après, en octobre 2022.

L'opportunité de mener une première réflexion en amont et localement, nourrie par de précieux témoignages politiques et scientifiques en présence de tous nos partenaires institutionnels, techniques et financiers.

Le lendemain, un événement grand public était célébré avec un « cœur de fête » dans la commune des Fontenelles. Sur place, partenaires et acteurs locaux animaient un vaste « Marché aux initiatives » mêlant des approches ludiques, scientifiques et artistiques. Chacune des grandes missions thématiques du Parc naturel régional du Doubs Horloger était représentée.



Indicateurs d'évaluation

- * **4.2.1.A Niveau de mobilisation citoyenne**
- * **4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques**



Chiffres clés

Journée institutionnelle :

- * **79 participants :** membres du Comité syndical, partenaires institutionnels, techniques et financiers

Journée grand public :

- * Animations sur le territoire : environ **150** participants
- * Sur site, aux Fontenelles : environ **650** participants



Plusieurs animations étaient également déployées sur l'ensemble du territoire afin de faire rayonner au maximum cet événement et de permettre au plus grand nombre d'y participer : visite d'une tourbière, lecture paysagère, randonnée accompagnée, conte et théâtre, chantier de restauration d'un mur en pierres sèches, initiation à la spéléologie, animation « ciel étoilé ». Une large communication fut déployée afin de donner toute la visibilité nécessaire à cet événement : campagne d'affichage, partenariat avec les médias locaux, réseaux sociaux, spot publicitaire et interview à la radio, sans oublier le précieux relais de nos membres et de nos partenaires.



Vidéo rétrospective réalisée
durant ces deux journées



La Fête du Parc a également permis de déployer de nombreux moyens et outils de communication, réinvestis pour de futurs événements institutionnels et grand public (tenue floquée, expositions, cartes de visite, goodies...).



STRATÉGIE DE COMMUNICATION



- 4.2.1** Mobiliser, sensibiliser, informer les acteurs, moteurs de la dynamique
- 4.2.2** Éduquer à l'environnement, au développement durable, au territoire



Nom de la commission
Communication, finances, ressources humaines



Agent
Océane Vincent



Élu référent
Denis Leroux



Publics cibles
Élus, grand public, partenaires, médias.

Communication

Élément de contexte

La communication tient un rôle essentiel et transversal dans la valorisation et la diffusion des actions initiées par le Parc naturel régional du Doubs Horloger, indispensable pour favoriser l'adhésion et l'appropriation de «l'outil Parc» par le plus grand nombre.

Depuis sa récente création, de nouveaux supports et outils ont été déployés, d'autres renforcés.

Plusieurs stratégies de communication sont menées en fonction des projets : variation des supports (plaque, vidéo...), publications régulières sur les réseaux sociaux, opération événementielle (réunion institutionnelle, conférence, atelier...), relations presse (invitation, communiqué et dossier de presse).

Les cibles sont elles aussi multiples : élus, acteurs socio-professionnels, habitants, visiteurs. Régulièrement, nos 94 communes et 6 communautés de communes membres sont invitées à relayer nos actions sur leurs propres canaux de communication. Ce relais est particulièrement précieux pour valoriser au mieux les actions engagées et amplifier la portée du message.



Ce qui a été réalisé en 2022

Développement de deux outils :

- «L'info Parc», un rendez-vous mensuel qui met en lumière trois sujets d'actualité succinctement présentés au format A4.
- L'agenda du mois, qui regroupe les animations et réunions publiques du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Un outil également transmis aux journalistes pour susciter leur intérêt et faciliter la planification de leur venue.

Communication numérique

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger est présent sur Facebook, Instagram et LinkedIn : des réseaux sociaux indispensables pour communiquer rapidement et à grande échelle. Ces plateformes numériques sont régulièrement alimentées, avec un nombre d'abonnés qui ne cessent de croître. Au cours de l'année, une attention particulière s'est portée sur Instagram avec notamment la conception de vidéos pour l'actuelle campagne de communication «Un Parc, des communes».

Événementiel :

Outre la Fête du Parc, qui était l'événement phare de cette année 2022, agents et élus se mobilisent pour participer à des manifestations locales organisées par nos partenaires :

- Jeudi 9 juin, Journée internationale du lynx, à Maiche en partenariat avec les Gazouillis du Plateau

- Dimanche 12 juin : Journée du cyclisme et promotion de la mobilité douce, à Charmoille en partenariat avec la LPO Sancey-Belleherbe
- Dimanche 25 septembre : fête de la nature, au Val de Consolation

Médias et relation presse

Les relations avec les journalistes sont très régulièrement entretenues pour favoriser l'écho médiatique des sujets traités par le Parc. La valorisation des actions via les médias est un travail quotidien d'informations et de contacts auprès des journalistes : invitation et rédaction de communiqué/dossier de presse.

Le Parc est parfois sollicité pour l'accompagnement de reportage télévisé (lieux, sujets, interviews). Cette année, une équipe de TF1 s'est rendue sur les traces des contrebandiers du XVIII^e siècle, pour un nouvel épisode de la série «Nos plus belles balades» diffusé au Journal de 13h. Un magnifique reportage partagé plus de 400 fois sur notre page Facebook.



Indicateurs d'évaluation

- * 4.2.1.A Niveau de mobilisation citoyenne
- * 4.2.2.A Nombre et impact des actions de sensibilisation et d'éducation pour les différentes thématiques



Chiffres clés

- * Une cinquantaine d'articles de presse
- * 3 reportages TV : TF1 et France 3 Bourgogne-Franche-Comté
- * 5 interviews radio : RCV Pays Horloger et France Bleu Besançon
- * 1900 abonnés sur Facebook
- * 711 abonnés sur LinkedIn
- * 458 abonnés sur Instagram

VIDÉO DE PROMOTION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



Indicateurs d'évaluation

- * 3.3.A Évolution de l'offre d'activités de pleine nature
- * 3.3.B Évolution de la fréquentation des sites touristiques emblématiques



Chiffres clés

- * **1 vidéo**
- * **5 capsules vidéo**
- * **7746** impressions de publication (Facebook)
- * **122 partages** (Facebook)



- 3.3.1** Structurer une offre touristique d'activités de pleine nature en 4 saisons pour s'adapter aux changements climatiques.
- 4.2** Partager et éduquer aux valeurs du territoire



Nom de la commission

Tourisme, économie et services
Communication, finances, ressources
humaines



Agent

Sylvie Personeni
Océane Vincent



Élu référent

Roland Martin



Partenaires

Région Bourgogne Franche-Comté, office
du tourisme du Pays Horloger



Publics cibles

Grand public (habitants et visiteurs),
prestataires touristiques

Élément de contexte

Le défi majeur du Parc naturel régional du Doubs Horloger est d'évoluer vers un écotourisme maîtrisé et respectueux de l'environnement en s'adaptant au contexte actuel du changement climatique. Pour cela, le Parc entend améliorer et optimiser l'offre d'activités de pleine nature sur son territoire en valorisant la préservation de l'environnement et les valeurs de l'écotourisme.

Après une première vidéo valorisant les activités hivernales en Pays Horloger, une seconde a été réalisée pour la période printemps, été et automne. L'objectif était de faire connaître la « destination Parc naturel régional du Doubs Horloger » comme lieu d'oxygénation, de ressourcement et propice aux activités de pleine nature tout en véhiculant des messages de valorisation, de respect et de protection de ces richesses patrimoniales.



Vidéo de promotion



Ce qui a été réalisé en 2022

Le 1^{er} juillet 2022, la vidéo fut présentée en avant-première au cinéma de Charmoille lors de la fête d'inauguration du Parc en présence de nos membres et de l'ensemble de nos partenaires.

Plus qu'une simple vidéo, 5 capsules vidéo complémentaires ont également été réalisées. D'une durée de 40 secondes environ, chaque capsule présente une activité de pleine nature en cohérence avec la vidéo globale : canoë/kayak, vélo/VTB, accrobranche, via ferrata et randonnée pédestre. Les lieux de tournage ont été soigneusement pensés pour mettre en valeur les sites les plus emblématiques et diversifiés du territoire : Échelles de la Mort, Vallée du Dessoubre, Cirque de Consolation, Saut du Doubs...

Ces vidéos ont été diffusées pendant toute la saison estivale sur les écrans des bureaux d'information touristique de Saint-Hippolyte, Maiche, le Russey, Morteau et Villers-le-Lac.

Une nouvelle campagne de communication sera lancée dès le printemps 2023, avec notamment l'élaboration d'un kit de communication destiné aux prestataires touristiques du territoire. Ce kit devrait leur permettre de relayer plus aisément ces vidéos sur leurs propres canaux de communication et de ce fait, gagner en visibilité.

Communication

La Réverotte bientôt labellisée "site rivières sauvages"

Du fait de son isolement, le principal affluent du Dessoubre sera sans doute la première rivière du Doubs à décrocher ce label qui s'appuie sur un programme d'actions visant à renforcer son bon fonctionnement écologique.

Prenant sa source sur la commune de Loray, la Réverotte s'étire sur 14 km au creux d'une vallée encaissée et très peu anthropisée. L'empreinte de l'homme se réduit à quelques vestiges de moulins et la présence, en tout et pour tout, de deux maisons dont l'hôtel de Gigot situé à sa confluence avec le Dessoubre. "Cette rivière est encore très bien conservée du fait de cet isolement", estime Jérémie Pourreau, technicien à l'E.P.A.G.E. Doubs-Dessoubre en charge du projet labellisation Rivières Sauvages de la Réverotte. Ce label a été créé par des professionnels des milieux aquatiques soucieux d'agir pour les rivières en bon état écologique et qui ne sont pas forcément éligibles à des subventions. 29 rivières sont aujourd'hui labellisées Sites Rivières Sauvages. Pour l'essentiel, elles se situent dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse. La première rivière à recevoir cette distinction sur le massif jurassien fut la Valserine en 2016. "On mène des études depuis plusieurs années sur la Réverotte pour savoir si elle répondait aux critères de sélection. Au nombre de 70, ils concernent aussi bien la morphologie du cours d'eau, ses



Haut-Doubs. L'écomobilité scolaire au programme des collégiens du Pays Horloger

Compte tenu des caractéristiques du territoire Parc, la voiture reste un mode de déplacement important. Il conviendrait donc aux enfants d'école. Ce sont eux qui sont invités à réfléchir à des alternatives.

Par David Aubrey - 13 mai 2022 à 18:39 - Temps de lecture : 2 min

La thématique environnementale et paysagère du territoire au cœur d'une conférence

Une rencontre conférence s'est tenue récemment aux Fontenelles sur l'environnement. Certains sujets comme la ressource en eau, la pollution de celle-ci et l'extension de l'habitat étaient à l'ordre du jour.

L'Est Républicain - 13 mai 2022 à 18:39 - Temps de lecture : 2 min



La salle a largement participé au débat. Photo ER La salle a largement participé au débat. Photo ER

Communication

Les Fontenelles

Diagnostic territorial pour le Plan Doux Horloger

L'Est Républicain - 04 mai 2022 à 20:28 - Temps de lecture : 2 min

Le schéma Plan Doux Horloger initié par le parc naturel régional du

Doux Horloger est maintenant bien lancé. Une réunion de diagnostic établie par la société BIL Evolution vient de se tenir au parc aux Fontenelles en présence d'une cinquantaine de personnes en ligne et en présentiel.

« Les objectifs de ce plan sont d'augmenter la marche pour des déplacements du quotidien. Il se décline en diagnostic, élaboration de la stratégie et actions à sa mise en œuvre. M. Bôle en charge des mobilités douces L'étude a été menée à l'échelle du périmètre du Pays Morleau, pays de Malche et plateau du Ruissey pour habitants. 528 personnes ont répondu à l'enquête en on constate que le vélo loir est plus développé que que le réseau routier est aujourd'hui hostile aux mod praticants qui ne s'y sentent pas en sécurité.

Une journée environnement et mobilités douces

L'Est Républicain - 11 mai 2022 à 14:00 - Temps de lecture : 2 min



Étant organisé avec l'association Les amis du Parc naturel régional du Doubs Horloger, ce plan présente une partie importante de mobilités douces.

Parc Naturel Régional

Un contrat de station pour le développement touristique

Zoom Le rôle du P.N.R. auprès des hébergeurs

Pour Sylvie Personeni, l'hébergement touristique a changé. "C'est fini le temps des gîtes avec les meubles en forme de la grand-mère", plaisante-t-elle. Les touristes cherchent du qualitatif et un véritable sens de l'accueil. Le P.N.R. n'a pas vocation à financer les projets de rénovation ou de construction. "En revanche, nous prenons en charge les diagnostics énergétiques et pouvons apporter une aide au niveau architectural", précise Sylvie Personeni. "Nous aidons à la construction des dossiers, pas seulement à ras-

lancé le 10 novembre dernier, cette démarche vise à l'amélioration de l'offre touristique. Sylvie Personeni, chargée de Mission, en dévoile le fonctionnement.

Le 57^{ème} parc s'étend sur plus de 100 000 hectares. Il concerne directement 58 000 habitants vivant dans les 94 communes concernées, regroupées en 6 communautés de communes. La zone de chalandise est vaste puisque 7,2 millions de touristes potentiels sont situés à moins de trois heures du P.N.R. "Le contrat de station est une démarche collaborative qui concerne tout le monde, porte du territoire n'est en aucun cas politique que de déclarer Sylvie Personeni. "Nous aidons à la construction des dossiers, pas seulement à ras-

des forces et faiblesses du territoire. "Nos atouts sont nombreux : environnement authentique et ressourçant, paysages et sites remarquables, culture industrielle horlogère précieuse et produits du terroir réputés", note la chargée de mission. "En revanche, notre territoire manque de visibilité, l'offre d'hébergement et de restauration doit encore être améliorée, l'accessibilité et la mobilité à l'intérieur du P.N.R. doivent être

"Les habitants sont les premiers respectueux de l'environnement, également sur la synergie du site de Consolation. Après une remise aux normes des bâtiments, le lieu deviendra un centre d'animations culturelles et de loisirs. "Nous voulons faire de notre Parc Naturel Régional un laboratoire d'idées et une destination touristique exemplaire", conclut Sylvie Personeni. ■ Ph.D.

Par David Aubrey - 02 juillet 2022

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Environnement

Réchauffement climatique : un observatoire de la forêt sentinelle créé en Franche-Comté

Des chercheurs des laboratoires Théma et Chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté réunissent leurs compétences dans un observatoire multifactoriel de la forêt du Jura aux conforts des Vosges.

Fred JIMENEZ - 21 jul. 2022 à 06:30 - Temps de lecture : 3 min



Des chercheurs des laboratoires Théma et Chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté ont créé un Observatoire de la forêt sentinelle de Franche-Comté. Photo ER Frédéric JIMENEZ



Sylvie Personeni, chargée de mission au P.N.R. du Doubs Horloger.

respectueuses de l'environnement, également sur la synergie du site de Consolation. Après une remise aux normes des bâtiments, le lieu deviendra un centre d'animations culturelles et de loisirs. "Nous voulons faire de notre Parc Naturel Régional un laboratoire d'idées et une destination touristique exemplaire", conclut Sylvie Personeni. ■ Ph.D.

Par David Aubrey - 02 juillet 2022

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Partager

Facebook Twitter LinkedIn YouTube

Les Fontenelles

Belle réussite pour la fête du Parc Naturel Régional

La fête du Parc naturel régional du Haut Doubs a été l'occasion d'organiser, entre autres, une journée fort sympathique aux Fontenelles. Vingt-quatre stands composaient le marché aux initiatives.

L'Est Républicain - 03 jul. 2022 à 14:02 - Temps de lecture : 2 min



Les stands d'informations étaient nombreux. Photo ER Les stands d'informations étaient nombreux. Photo ER

Sur une longueur de 12,3 km, cette petite rivière se faufile dans un cadre champêtre pittoresque, en pleine nature, de Loray à 576 mètres d'altitude où elle prend sa source passant ensuite par La Sommette, Rambois-Vennes, Perrefontaine-les-Vallons et Bretonvilliers avant de rejoindre le Dessoubre à Gignot. Un milieu rare mais vulnérable que la labellisation sollicitée et obtenue va permettre de protéger un peu plus.

Vers une réduction de la pollution lumineuse au Parc naturel régional du Doubs Horloger...

Publié le 18/10/2022 - 12:21
Mis à jour le 20/10/2022 - 11:54



Dans le cadre de l'action "un ciel étoilé pour le Doubs Horloger", le Parc naturel régional du Doubs Horloger accompagne ses communes membres vers une réduction de la pollution lumineuse et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, énergétiques et économiques dans la gestion de l'éclairage public.



Image d'illustration © Christophe Pichot

L'action "un ciel étoilé pour le Doubs Horloger" du Parc naturel régional du Doubs Horloger vise à :

- Diagnostiquer la pollution lumineuse et pré-identifier la trame noire du territoire
- Sensibiliser et informer les élus, le grand public et les entreprises sur la pollution lumineuse
- Accompagner les communes pour tester l'extinction de l'éclairage public à l'occasion de la Nuit du Ciel Étoilé.

Concernant le premier axe, le PNR du Doubs Horloger s'est associé au PNR du Doubs à la Communauté de communes des communes du Doubs Horloger. 33 communes situées hors périmètre du Parc. À l'issue de cette étude, qui doit être achevée fin 2023, des recommandations et des actions précises sur l'éclairage public seront établies. De plus, les résultats de l'étude seront vulgarisés et utilisés à des fins de sensibilisation pour l'ensemble des publics.

Haut-Doubs. Les modes doux plébiscités en Pays Horloger

Pour en repenser la voirie dans certains de nos déplacements ? Qui et pourquoi ? Pour faciliter l'usage de la marche à pied et du vélo, les modes doux sont de plus en plus plébiscités.



Photo: Jean-Michel / Communauté de communes

Les Fils

Regards sur le paysage du village

L'Est Républicain - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min



Une balade vers le cœur de l'ancien village « Renaud du Mont ». Photo: BR

La première édition de la balade spéciale Lecture du paysage était tombée à l'eau à cause d'une météo défavorable. La seconde ne se présentait pas au beau fixe et pourtant une quarantaine de pèlerins sous cape et parapluie ont démarré cette sortie à la découverte des paysages dans une épaisse purée de pois. Pour les non initiés, comprendre comment le Val de Mortean, l'Arc Jurassien, ses monts alentours ont été formés au fur et à mesure des millénaires. Ils ont emprunté l'ancienne voie du Tacot pour revenir aux usines où un important complexe de aciéries a fonctionné à partir de 1910 jusqu'aux années 90. Mais l'objectif de cette démarche était de donner la parole aux habitants pour

Haut-Doubs. Le PNR du Doubs Horloger en fête

Le 4 septembre 2021 nous avons officiellement par décret du Premier Ministre le Parc naturel régional du Doubs Horloger. Le 2 juillet 2022 aura lieu la première fête du Parc qui s'est sûrement faite !

Le 2 juillet 2022



Le Parc naturel régional du Doubs Horloger, situé dans le PNR du Doubs Horloger, est un territoire unique.

Ce vaste territoire est réparti sur 6 communes de communes où 94 communes ont adopté une charte d'adhésion aux paysages et conservation par les élus et les nombreuses forces vives locales. L'abandonnement d'activités de travail pour enfin obtenir un label concordant une volonté d'agir ensemble dans des domaines comme la tourisme, les paysages, le patrimoine, les savoir-faire, l'artisanat, l'agriculture, la promotion des produits régionaux, les traditions agricoles et artisanales.

Pour en savoir plus sur le PNR du Doubs Horloger

Cette belle vitrine ne l'a pas quelques mois s'écouler pas à pas avec des contributions en place sur chacune des thématiques importantes, des équipes de citoyens de citoyens qui ont été rendus et

appelés lors de l'adhésion de la création par le Président de la République. Fédérer les politiques locales et apporter une plus-value à des actions qui collectivement mais aussi les associations, les établissements publics au fil du temps associés sur les actions qui peuvent les

« et fait espérer que s'est construite la filière du Parc qui aura lieu le samedi prochain où se déroulent les travaux mais aussi dans d'autres communes pour favoriser l'événement qui ont soutenu permettre aux partenaires de venir de faire l'appropriation cette nouvelle opportunité et de s'identifier

À la découverte des chauves-souris

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min



Les ateliers de la découverte des chauves-souris ont été organisés à Chaux-de-Fonds, sachant que la commune est la

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

Université de Bourgogne - 22 oct. 2022 à 12:00 - Temps de lecture : 2 min

AGENDA

Les Fontenelles

Le Parc régional du Doubs Horloger inauguré

Tous les habitants du Haut-Doubs Horloger sont incités à fêter la naissance du P.N.R. du Doubs Horloger à travers une journée d'animations dédiées aux richesses du territoire.

Il a été officiellement porté sur les fonts baptismaux le 4 septembre dernier mais n'avait pas encore été inauguré. Ce sera bientôt chose faite avec une grande journée d'animations et de festivités programmée le samedi 2 juillet, avec la première édition de la Fête du Parc. Les principales festivités seront concentrées sur le site des Fontenelles, là où le P.N.R. a installé ses bureaux, aux abords du lycée agricole qui laisse pour l'occasion une partie de son terrain pour le P.N.R. y déploie ses animations. La Fête du Parc a lieu de 10 heures à 18 heures. « Visiteurs et habitants sont invités à venir ce jour-là célébrer et découvrir le Parc naturel régional du Doubs Horloger et ses spécificités », résume Océane Vincent, la chargée de communication du P.N.R. Pour l'occasion, à travers un « marché aux initiatives », une vingtaine de partenaires seront présents autour de plusieurs thématiques. « Le but de ces animations, c'est de faire connaître le P.N.R. au plus grand nombre. Ce Parc n'est pas qu'un milieu naturel, ce n'est pas non plus un parc animalier comme le croient encore certains. Ce Parc est un avant tout outil de valorisation des richesses naturelles, culturelles, patrimoniales, historiques et immatérielles de ce territoire du Doubs Horloger. »

Des stands d'informations et d'échanges, des ateliers ludiques et pédagogiques, des conférences seront ainsi proposés tout au long de la journée, animés par différents partenaires : Préval, l'association Murs et Murgers, l'Agence régionale de la biodiversité, le Conservatoire des espaces naturels, etc. Entre éducation à l'environnement, mobilités douces, transition énergétique et tourisme durable, toutes les thématiques seront proposées à travers des ateliers ludiques, interactifs et pédagogiques.

Les murgers de pierre sèche, caractéristique des paysages du Doubs Horloger.



Les paysages de moyenne montagne sont un des atouts du P.N.R. du Doubs Horloger.

« Pour toute la famille » précise Océane Vincent. Des conférences sont également au programme, notamment consacrées à la spéléologie. Sur place, les visiteurs auront de quoi se restaurer grâce à des foodtrucks et brasseries locales présents sur le site. Cette Fête du Parc coïncidera en même temps sur plusieurs autres points du territoire avec d'autres rendez-vous dédiées : la visite guidée d'une tourbière à Fournet-Blancheroche, de la lecture de paysages à Mortean, une randonnée accompagnée sur le Plateau de Malche, une initiation à la spéléologie, un conte théâtral sur le lynx à Belleherbe, une balade en forêt avec T.O.N.F. au Russey une exposition sur

« Pour toute la famille » précise Océane Vincent. Des conférences sont également au programme, notamment consacrées à la spéléologie. Sur place, les visiteurs auront de quoi se restaurer grâce à des foodtrucks et brasseries locales présents sur le site. Cette Fête du Parc coïncidera en même temps sur plusieurs autres points du territoire avec d'autres rendez-vous dédiées : la visite guidée d'une tourbière à Fournet-Blancheroche, de la lecture de paysages à Mortean, une randonnée accompagnée sur le Plateau de Malche, une initiation à la spéléologie, un conte théâtral sur le lynx à Belleherbe, une balade en forêt avec T.O.N.F. au Russey une exposition sur

Plus d'informations et programme détaillé sur www.parcnordhorloger.fr - Tél. : 03 81 68 53 32

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger va replanter 20.000 arbres

Publié le 24 Nov. 2022 à 07:11
Temps de lecture : 2 min

Tags: Environnement | Parc naturel régional du Doubs Horloger



Photo: Parc naturel régional du Doubs Horloger

Dans le cadre de l'appel à projet « initiative biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc naturel régional Doubs Horloger participe à la mise en œuvre d'un programme qui étudie l'importance du rôle des haies pour la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.

Concrètement, cette action, soutenue par de nombreux partenaires, prévoit la plantation de 20.000 arbres sur le territoire du Parc et un volet animation, formation et sensibilisation pour renforcer la pérennité des actions réalisées et aider à l'accompagnement des agriculteurs volontaires dans les projets de plantation et de gestion des haies. Ainsi, ce jeudi 24 novembre, une journée spécifique se tient sur une exploitation à Villers-le-Lac et à la MFR des Fins et de Vercel, qui se poursuivra le 13 décembre avec un temps de plantation d'une haie forestière, avec les élèves des MFR des Fins et de Vercel, sur l'exploitation Michon.

Haut-Doubs. Une sensibilisation aux dangers du bûcheronnage

Les accidents de bûcheronnage peuvent être très graves voire mortels. Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Le 24 Nov. 2022



Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Il est donc capital de connaître et éviter les dangers de la forêt, surtout lorsque l'on effectue un type de travaux particulièrement dangereux.

Communication

Journées d'échanges du réseau des Observatoires de territoire des Parcs naturels régionaux et de l'information géographique

Lola Copin, chargée de mission évaluation, a participé aux «Journées d'échanges du réseau des Observatoires de territoire des Parcs naturels régionaux et de l'information géographique» du 4 au 6 octobre 2022 organisé dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Les échanges se sont organisés autour de l'enjeu de la révision de la Charte d'un Parc avec de nombreux retours d'expérience. De plus, un atelier a été organisé sur les outils et descripteurs permettant d'appréhender l'évolution de la qualité d'un paysage dans un PNR dans le cadre de l'évaluation. Un temps d'échange particulièrement riche et instructif. Enfin, une visite de la réserve naturelle régionale de la Tourbière de Vred a été organisée ainsi qu'une visite du site d'accueil : le Centre d'Éducation à l'Environnement d'Amaury. Ces excursions ont été l'occasion d'échanger sur les outils nomades de relevés de terrain.



Congrès des Parcs

Tous les deux ans, le Congrès national des Parcs naturels régionaux rassemble élus, présidents, directeurs et techniques. Une grande première pour le Parc naturel régional du Doubs Horloger qui a eu le plaisir de s'y rendre du 19 au 21 octobre, accueilli par le Parc de Brière. Cette année, le thème portait sur «L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique» avec pour fil rouge, la capacité des Parcs à faire converger à la fois les enjeux et l'ensemble des acteurs. Ateliers et tables rondes sont venus alimenter nos réflexions : «Communes et élus face à l'érosion de la biodiversité», «Villages en transitions», «Relation Homme/nature» ou encore «Entreprises (re)territorialisées», sans oublier le traditionnel marché aux initiatives !



Séminaire « Urbanisme, paysage, climat et énergie »

Tania Jalocha, chargée de mission Urbanisme et aménagement durable et Chloé Personeni chargée de mission architecture et paysage ont participé au séminaire «Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie», organisé dans le PNR du Livradois-Forez du 7 au 9 décembre 2022. Les visites et échanges se sont organisés autour du thème de la construction de la frugalité en énergie et en espace dans les projets locaux : rénovation énergétique de la Maison du Parc, redynamisation et revalorisation de centres-bourgs, production locale d'énergie renouvelable, extinction des éclairages publics dans plusieurs communes volontaires... La richesse des discussions et les nombreux partages d'expériences avec les autres Parcs présents permettront de nourrir et de faire avancer les réflexions de nos propres projets dans le Doubs Horloger.

Séminaire des communicants

Océane Vincent, chargée de communication s'est rendue au «séminaire des communicants» organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux et accueillis par le Parc naturel régional des caps et Marais d'Opale. Du 23 au 25 novembre, les journées furent rythmées par les ateliers, les conférences et les visites de terrain. La communication auprès des élus, l'UX Design, la révision de la Charte ou encore le rapport d'activité sont autant de thèmes qui ont été abordés. Un séminaire particulièrement enrichissant qui aura permis de partager son expérience, interroger sa pratique et s'inspirer des actions menées par la grande famille des Parcs naturels régionaux.



Les relations extérieures

Rencontres « Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive » TEPOS

Les 12ème Rencontres « Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive » se sont tenues sur le territoire de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises du 28 au 30 septembre 2022, et plus précisément sur la commune de Signy l'Abbaye.

Près de 400 personnes venues de la France entière se sont rassemblées et ont pu partager un moment unique pendant trois jours. Une délégation BFC était organisée comme tous les ans dont le PNR du Doubs Horloger faisait partie, accompagné par des représentants du Val de Morteau. L'occasion de faire plus amples connaissances avec d'autres territoires, d'échanger sur les projets et difficultés rencontrées par chacun.

Ces belles expériences de transitions ardennaises ont été très inspirantes. Quelques pépites recueillies dans ce beau territoire sont de nouvelles sources d'inspiration pour le Doubs Horloger.



Les Rencontres de la Transition du Tourisme en Montagne

Les États généraux de la Transition en Montagne s'inscrivent dans le cadre de la Présidence française de la SUERA 2021.

L'objectif de ces rencontres est de se rassembler autour des enjeux de transition du tourisme et de coconstruire ensemble des solutions pour l'avenir de nos territoires de montagnes. Afin de poursuivre les dynamiques lancées l'an dernier, le commissariat à l'aménagement du massif du Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté ont décidé d'organiser cet événement le 28 septembre à Villers-Le-Lac.

La chargée de mission tourisme ainsi que la cheffe de projet Plan Avenir Montagnes ont participé à l'organisation de cette journée autour de la thématique «Le tourisme dans les montagnes du Jura et les ressources naturelles : Et si le développement touristique était compatible avec la biodiversité et des milieux en parfait état de conservation».

Cette journée a commencé avec une conférence de Tarik Checkchak, directeur du pôle biomimétisme de l'Institut des futurs souhaitables. Sur le temps du repas, le PNR du Doubs Horloger a tenu un stand au sein d'un marché aux initiatives. Enfin, l'après-midi a été consacré aux ateliers autour de plusieurs thématiques, dans le but d'imaginer des solutions et des pistes d'actions concrètes à mener sur le massif du Jura.



Les relations avec la Suisse

Relations transfrontalières Comité Stratégique Transfrontalier

Le comité stratégique transfrontalier s'est réuni le 30 avril à la fondation pour le cheval aux Bois, il a été l'occasion de faire un bilan de nos coopérations et de tracer les premières ambitions pour la coopération entre les Parcs.

L'un des objectifs fixés a été de redéfinir nos modalités de coopération à travers une actualisation de notre convention de coopération et de mettre en contact les équipes techniques pour qu'elles travaillent à l'identification de projets communs.

ArcJurassien.org

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger fait partie de l'aire de coopération de l'AUD. à ce titre, il participe aux instances de coopération de niveau régional que sont ArcJurassien.fr ou ArcJurassien.org

Ces instances réunissent collectivités locales françaises et suisses du massif jurassien et permettent d'échanger sur les problématiques que nous rencontrons de part et d'autre de la frontière en particulier les enjeux de l'eau, des mobilités, de l'emploi et de la transition énergétique.

Dans le cadre de la représentation tournante, le Parc représentait le collège des Parcs et Pays au bureau élargi cette année.

Rencontre franco-suisse

Le 15 novembre 2022, les agents du Parc naturel régional du Doubs Horloger ont eu le plaisir d'accueillir leurs homologues du Parc du Doubs Suisse.

Une belle journée d'échanges et de rencontres pour penser l'avenir et envisager de futures collaborations en lien avec le Comité Stratégique Transfrontalier existant.

Après une matinée de travail en salle, les participants se sont rendus sur deux sites emblématiques de la commune des Fontenelles : la grotte du Puits du glaçon et l'abreuvoir-lavagne. Un moment convivial sur le terrain, à proximité des locaux administratifs du Parc.



Les actions du Pays Horloger



Le Pays Horloger est constitué des communautés de communes du Pays de Maïche, du Plateau du Russey et du Val de Morteau. Le Pôle d'équilibre territorial et rural qui le portait a été dissous lors de la création du Parc. Néanmoins, ses missions continuent d'être portées par le syndicat de Parc au moyen de budgets spécifiques alloués par les communautés de communes membres.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) des Pays du Haut Doubs et Pays Horloger, signé en 2018, couvre huit Communautés de communes, soit près de 20% de la population du département du Doubs.

Il a fait l'objet d'une évaluation en 2022, menée par l'Observatoire régional de la Santé (ORS), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la chargée de mission santé du territoire.

Le rapport d'évaluation précise :

- L'importance du CLS dans l'accompagnement des professionnels de santé lors de leur installation sur le territoire, mais également dans les projets de santé d'exercice coordonné, dans le cadre des créations de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles;
- La nécessité d'apporter un soutien à l'ingénierie : à compter de 2023, Marie Nézet sera ex-clusivement dédiée au CLS du Pays Horloger, un animateur santé exercera ses missions au sein du Pays du Haut Doubs;
- La poursuite des actions engagées dans le CLS 2018-2023, et le renouvellement du plan d'action 2023-2028.



Ce qui a été réalisé en 2022

Les actions marquantes en 2022 ont été :

L'inauguration du cabinet éphémère du Val de Morteau.

Ouvert le 16 juin 2022, celui-ci permet aux patients sans médecin traitant d'avoir accès à des consultations médicales. En 2022, près de 4800 patients ont été pris en charge par les médecins qui exercent de façon libérale ou salariés. Les partenaires engagés dans le projet sont nombreux : la Communauté de communes du Val de Morteau, qui a pris en charge la partie foncière, la réhabilitation des locaux, et qui est gestionnaire du Centre de santé salariant les médecins, l'ARS, le Conseil de l'Ordre des médecins, l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des médecins libéraux, l'assurance maladie, la Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné (FeMaSCo) et le Contrat Local de Santé.

Le cabinet éphémère a reçu en décembre la visite de la ministre déléguée, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, Agnès Firmin-Le Bodo, qui a le projet de « solution apportée à la désertification médicale qui touche le territoire. »



© Franck Lallemant, Est Républicain

La campagne de mesure du radon

Initiée pendant l'hiver, elle a permis aux habitants du territoire de mesurer le taux de radon présent dans leurs habitations. Au total, 197 dosimètres ont été distribués, 119 résultats ont pu être traités et communiqués aux participants. Une réunion de restitution des résultats de la campagne, animée par l'ARS, le CEREMA, le CEPN (professionnels de la mesure du radon et des associations intervenant sur ce sujet) et la Maison de l'habitat a eu lieu le 15 décembre à Morteau. Les participants ayant des résultats de mesure élevés ont pu discuter avec les professionnels sur les éventuels travaux de remédiation à prévoir et obtenir des informations sur les mesures simples permettant d'éviter les concentrations élevées de radon au sein des logements.

Le deuxième forum de la santé du Pays Horloger était organisé au Russey le samedi 21 mai 2022.

Ouvert au grand public, il proposait un espace dédié aux professionnels de santé du territoire et aux partenaires du domaine de la prévention et promotion de la santé, ainsi qu'un espace dédié au recrutement des métiers de la santé. L'affluence du grand public n'a pas été celle escomptée (entre 80 et 100 personnes sont venues visiter les stands tout au long de la journée), mais les professionnels présents ont tous souligné l'importance pour eux de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, mais aussi de découvrir les actions menées par les uns et les autres sur le territoire.

Les actions du Pays Horloger



Présentation du cluster Luxe&Tech en quelques mots

Le cluster Luxe&Tech est un réseau local d'artisans et industriels des métiers et techniques du luxe. Il s'agit d'une communauté d'experts qui se rencontrent régulièrement pour échanger sur les enjeux et problématiques des différents marchés du luxe : bijouterie, joaillerie, maroquinerie, horlogerie...

Au cœur de ce réseau spécialisé et dynamique, le collectif prend tout son sens : les échanges de bonnes pratiques, la connaissance fine du tissu industriel, les visites d'entreprises, les interventions d'experts sur des sujets inhérents à la filière... permettent à chacune des entreprises de monter en compétence et de créer de la valeur sur le territoire. Cette intelligence collective basée sur la confiance entre les membres a permis à de nombreuses entreprises de se développer en anticipant les attentes de leurs clients prestigieux.

Luxe&Tech regroupe une trentaine d'entreprises situées à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Elle compte de nombreux savoir-faire d'excellence et des métiers de niche au service des plus grandes maisons de luxe françaises.

Le cluster Luxe&Tech permet de structurer la filière luxe, de créer un écosystème cohérent et performant et ouvre de nouvelles perspectives de développement à ses adhérents. Un investissement gagnant !



Implantées dans le Doubs horloger, à proximité de la Suisse, une trentaine d'entreprises de sous-traitance industrielle proposent aux marques prestigieuses de l'industrie du luxe une offre complète de conception et de design, de développement technologique, de production et de finition des produits de luxe. Travaillant en réseau, héritières des savoir-faire horlogers elles conjuguent au quotidien tradition et modernité, innovation et créativité.

www.luxe-tech.fr



Chiffres clés

- * **17 années** d'existence au service des entreprises de la filière luxe
- * **27 adhérents**
- * **5 salons** en tant qu'exposant



Chiffres clés

*** 4 000 visiteurs**
sur l'exposition «Luxe & Savoir-faire d'exception»

*** 500 professionnels**
visiteurs et participants
aux expositions et à la
cérémonie des Talents du
luxe

*** Une couverture**
médiatique de large
ampleur : presse, réseaux
sociaux, magazine In-
fluences spécial Talents...

Une journée inédite sur le territoire

Depuis plusieurs années, l'Agence économique régionale a noué un partenariat avec le Centre du luxe et de la création, pôle d'excellence en matière d'analyse stratégique, de prospective et de conseil dans l'univers du luxe. Luxe&Tech s'est associé bien évidemment à cette démarche en participant étroitement aux différentes manifestations et notamment au Sommet du Luxe et de la Création, véritable tremplin pour mettre en lumière les talents trop discrets des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté qui travaillent pour l'excellence des productions dans tous les domaines du luxe.

Chaque année, le Centre du luxe remet les Talents du luxe et de la création pour récompenser puis accompagner les meilleurs créateurs qui sont la sève nourricière des ateliers et des entreprises du luxe. La région a proposé d'accueillir la cérémonie des Talents du luxe et de la création dans un lieu d'exception, à la hauteur de l'événement, La Saline Royale.



L'ambition de manifestation est claire : mettre toute la lumière sur les entreprises, les métiers, les femmes et les hommes pour qui l'excellence est le quotidien.

Les objectifs le sont tout autant :

- Il s'agit de réunir pour la 1ère fois, sur un même lieu, les acteurs de l'écosystème Luxe & savoir-faire d'exception
- Faire rayonner la Bourgogne-Franche-Comté et ses talents «Luxe et savoir-faire d'exception» en région et au-delà
- Attirer en Bourgogne-Franche-Comté, des créateurs, designers, investisseurs et les mettre en relation avec les acteurs régionaux
- Faire se rencontrer les acteurs régionaux de la filière «Luxe & savoir-faire d'exception»
- Créer des parcours d'initiations aux métiers du luxe pour susciter des vocations et faire connaître les formations disponibles en région

En tant que partenaire de l'événement, Luxe&Tech s'est inscrit dans les différents temps de la manifestation. Tout d'abord, l'association a exposé des produits manufacturés par les adhérents au cœur de l'exposition «Luxe & Savoir-faire d'exception» afin de promouvoir les savoir-faire et compétences des industriels notamment sur le métal. Elle a organisé également son Assemblée générale avec comme invités d'honneur le Président du Cercle du luxe et de la création et M. Corentin Quideau, qui ont conduit des interventions et des échanges avec les industriels sur deux volets : le panorama géopolitique dans le luxe et la fabrication dans le secteur joaillier. Lors du débat organisé en amont de la cérémonie de remise de prix, Luxe&Tech a été largement cité comme étant un réel atout de développement pour les industriels du territoire : l'intelligence collective et le travail en réseau déployé au sein du cluster, permettant en effet à de nombreux industriels, d'avoir une vision prospective et plus complète du marché. Enfin, la vice-présidente de Luxe&Tech est invitée à remettre sur le podium le prix de la rareté 2022 aux deux lauréates ex aequo : Anne Anquetin, dirigeante de Passementerie Verrier et Sandrine Tessier, créatrice en haute joaillerie et émailleuse.

De l'avis général, cet événement a été une réussite, comme en témoignent les nombreux messages de remerciements adressés à l'agence après la manifestation, organisée d'une main de maître par deux chevilles ouvrières qu'il convient de féliciter chaleureusement Anne Falga et Monique Gosselin.



Les actions du Pays Horloger

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS HORLOGER (SCOT)



Nom de la commission

Urbanisme, Architecture et Paysage



Agent

Tania Jalocho



Élu référent

Franck Villemain



Partenaires

Agence d'Urbanisme de Besançon (AUDAB) (réalisation du SCOT),
Bureau d'étude EcoVia (réalisation de l'évaluation environnementale),
Bureau d'étude Cohérence (réalisation de l'étude sur la ressource
en eau), Bureau d'étude Lestoux Associé (réalisation du DPA),
Cabinet Lexcap (assistance juridique)



Public cible

Les communes de 3 intercommunalités de Maiche, Le Russey et
Morteau

Élément de contexte

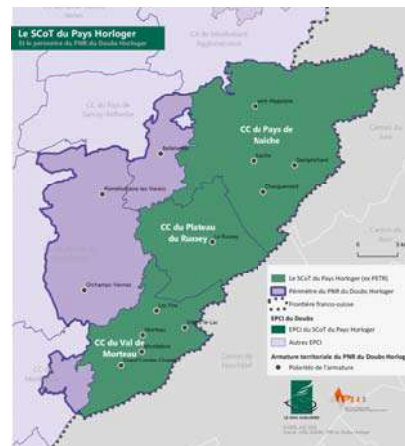
Par délibération en date du 03 février 2015, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Horloger s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier regroupe trois Communautés de communes : les Communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maiche. Au total, le SCOT compte 68 communes pour 46 787 habitants.

Le SCOT, document de planification intercommunale, détermine les objectifs et les conditions d'une organisation cohérente et durable du territoire. Il donne des orientations et des outils pour l'aménagement des communes pour les vingt prochaines années. Les thématiques traitées dans le document sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

Chaque permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable devra être conforme avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale qui eux-mêmes devront être compatibles avec le SCOT.

La réalisation du SCOT comprend quatre étapes :

- État des lieux du territoire - le diagnostic du territoire;
- Définir le projet politique du territoire - le projet d'aménagement et de développement durables (PADD);
- Les règles du jeu – le document d'orientation et d'objectifs (DOO);
- Validation du projet – enquête publique et consultation des personnes publiques pour mener à l'approbation.



Ce qui a été réalisé en 2022

L'année 2022 s'est axée sur la réalisation du DOO (Document d'Orientation et d'Objectif) avec la réalisation de 5 ateliers thématiques au début de l'année 2022. Ces ateliers, où ont été conviés tous les conseillers municipaux, ont servi d'une part à orienter précisément le projet politique en donnant des exemples de traduction opérationnelle, mais aussi pour sensibiliser les élus du territoire au SCOT. Au cours de ces ateliers, plus de 30 communes ont été représentées.

Pour faire suite à ces ateliers et pour valider le projet politiquement, 2 CoPil ont eu lieu permettant de revenir sur les éléments précis des ateliers et valider le DOO. Parallèlement, 2 réunions partenariales avec l'État et la Région ont été organisées durant l'été pour s'assurer de la conformité du document avec documents de rang supérieur. Pour finaliser les éléments réalisés en 2021, le PADD a été débattu au comité du PNR le 7 juillet 2022, validant ainsi le projet politique du territoire.

La deuxième partie de l'année 2022 a été organisée autour de la réalisation des autres pièces du document, notamment les justifications, mais aussi l'évaluation environnementale et la vérification de la portée juridique du document. Pour assurer l'information du plus grand nombre (élus comme habitants), 3 réunions publiques ainsi que des articles de presse ont été réalisés. L'année 2022 s'est terminée par l'arrêt du document du projet du SCOT du Pays Horloger au comité du PNR du Doubs Horloger le 1er décembre. Le document a ensuite été transmis aux personnes publiques associées et aux communes pour avis. L'année 2023 sera consacrée à la reprise des remarques ainsi qu'à la réalisation de l'enquête publique pour une approbation du document en fin d'année.



Chiffres clés

- * **1 réunion**
technique avec les services
techniques des communes
- * **5 ateliers**
ouverts à tous les maires
ou conseillers
- * **2 comités**
de pilotage
- * **2 réunions**
techniques partenariales
avec la DDT et la Région
- * **1 séance** du débat
du Projet Aménagement et
Développement Durable
du SCOT
- * **1 réunion**
des personnes publiques
associées (PPA)
- * **3 réunions**
publiques
- * **1 séance** d'arrêt du
projet de SCOT

Les actions du Pays Horloger





Battenans-Varin
 Belfays
 Belleherbe
 Bief
 Bonnétable
 Brétonvillers
 Burnevillers
 Cernay-l'Église
 Chamesey
 Chamesol
 Charmauvillers
 Charmoille
 Charquemont
 Consolation-Maisonnettes
 Cour-Saint-Maurice
 Courtefontaine
 Dampjoux
 Damprichard
 Dompel
 Ferrières-le-Lac
 Fessevillers
 Flangebouche
 Fleurey
 Fournet-Blancheroche
 Fournets-Luisans
 Frambouhans
 Fuans
 Germéfontaine
 Glère
 Goumois
 Grand'Combe-Châteleu
 Grand'Combe-des-Bois
 Guyans-Vennes
 Indevillers
 La Bosse
 La Chenalotte
 La Grange
 La Longeville
 La Sommette
 Landresse
 Laval-le-Prieuré
 Laviron
 Le Barbois
 Le Bélieu
 Le Bizot
 Le Luhier
 Le Mémont



Parc
 naturel
 régional
 du Doubs Horloger

18 rue du Couvent
 25 210 Les Fontenelles
 Tél : 03 81 68 53 32
info@parcdoubshorloger.fr
www.parcdoubshorloger.fr



Le Russey
 Les Bréseux
 Les Combes
 Les Écorces
 Les Fins
 Les Fontenelles
 Les Gras
 Les Plains-et-Grands-Essarts
 Les Terres-de-Chaux
 Liebvillers
 Longeville-lès-Russey
 Loray
 Maîche
 Mancenans-Lizerne
 Montancy
 Montandon
 Montbéliardot
 Mont-de-Laval
 Mont-de-Vougney
 Montécheroux
 Montjoie-le-Château
 Montlebon
 Morteau
 Narbief
 Noël-Cerneux
 Orchamps-Vennes
 Orgeans-Blanchefontaine
 Péseux
 Pierrefontaine-les-Varans
 Plaimbois-du-Miroir
 Plaimbois-Vennes
 Provençère
 Rosières-sur-Barbèche
 Rosureux
 Saint-Julien-lès-Russey
 Saint-Hippolyte
 Soultz-Cernay
 Thiébois
 Trévillers
 Urtière
 Valoreille
 Vacluse
 Vaclusotte
 Vaufray
 Vennes
 Ville-du-Pont
 Villers-le-Lac

